Bulletin municipal
# LE QUESNOY
NOTRE VILLE




# LE NOUVEAU COLLÈGE EUGÈNE THOMAS

LE QUESNOY
VILLE FORTE

# Édito

## Notre ville bouge !

Chères Quercitaines,
Chers Quercitains,



En ce début d'automne, je suis heureuse de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Sa Une est naturellement consacrée au tout nouveau Collège Eugène Thomas, ce bâtiment attendu depuis si longtemps, qui a émergé si rapidement de terre ! Vingt petits mois de travaux auront en effet suffit à effacer plus de vingt ans d'attente et de travail, mais le résultat – splendide – laisse penser que cela valait la peine de patienter. Ce nouveau collège est un concentré de nouvelles technologies (isolation, chauffage écologique, informatique…) et la modernité de son architecture nous fait faire un bond dans le 21ème siècle ! Rendez-vous est pris pour son inauguration en décembre prochain, vous serez les bienvenus !

La ville bouge, s'active, évolue ! Dans tous les domaines : économique, social, culturel, touristique ! Au niveau du commerce, l'ouverture du Comptoir Marsault, épicerie fine de qualité, dans le local commercial acheté et remis à neuf par la Ville est un pari gagné. C'est là l'exemple que le volontarisme peut inverser une tendance et rendre de l'attractivité à notre principale artère commerçante. Nous sommes heureux d'accueillir Emilie ROSSEEL, jeune femme dynamique, à qui nous offrons une belle chance de créer son entreprise et de concrétiser son projet, au cœur de notre Ville. Je dis bravo à tous ces jeunes commerçants qui créent le renouveau au Quesnoy, ainsi qu'à l'union des Boutiques Quercitaines, qui crée du lien, pour le plus grand bénéfice de notre Ville.

La ville évolue aussi par le nombre de ses réalisations. La lecture de ce numéro vous permettra de constater que l'année 2016 est une année importante en matière de travaux réalisés par les employés de la ville. Ceux-ci auront mené successivement le chantier d'embellissement et de mise aux normes de sécurité du boulodrome, ou encore du local des pêcheurs, des locaux administratifs, du local commercial, des deux salles de classes à l'école Chevray, du club Vermeil ou encore du marquage au sol sur l'espace public . Après la reprise de l'entretien de 100% de nos espaces verts en régie, nos équipes de maçons et de peintres prouvent elles aussi leur savoir-faire et leur capacité de travail. Grâce à nos agents, nous avançons, tout en faisant des économies. Merci à eux pour leur amour du travail bien fait.

Dans le domaine du logement, les dossiers se concrétisent également. De beaux projets immobiliers sont sur le point de voir le jour, majoritairement des projets d'accession à la propriété, pour rééquilibrer la mixité, mais aussi des logements sociaux. Nous poursuivons le travail, pour lever les derniers obstacles à la reconquête du foncier sur l'ancienne friche Cofradec et le site Unéal, pour là encore permettre des constructions nouvelles. Le Quesnoy doit grandir !

Enfin, cela bouge du côté du développement touristique de notre Ville, fil rouge de notre action. Nous avançons sur le projet d'hôtel-musée néo-zélandais. J'espère pouvoir vous en dire davantage dans quelques mois... Enfin l'étude sur la modernisation de la base de loisirs est achevée, celle sur la reconversion du Château Marguerite de Bourgogne est en cours. Dans les deux cas, seule la mobilisation de subventions significatives nous permettra de concrétiser ces projets d'envergure, comme nous l'avons fait avec la Ferme pédagogique, subventionnée à hauteur de 70% ! Vous noterez d'ailleurs à travers ce bulletin que la région Hauts-de-France est largement mobilisée, ce qui n'est que justice pour notre Ville, et j'espère pouvoir l'en faire profiter encore davantage.

Vous l'avez compris, beaucoup d'énergie est déployée pour développer notre Ville, améliorer la qualité de vie de tous au Quesnoy. Car plus que tout, nous voulons que vous soyez heureux d'y vivre, et que vous puissiez être fiers de ce qu'elle est.

Marie-Sophie Lesne

# Sommaire


Les Nouvelles 4-6
Le collège était prêt pour la rentrée

On y travaille 8
La valorisation de notre ville: un travail de fond

Retour sur... 9
Le succès de LA FERME

Fleurissement 10-11
Questions à Yves-André Berquet, Adjoint aux espaces verts

Travaux 12-14
Questions à Amar Gouga, Adjoint aux travaux
Le boulodrome fait peau neuve
La déchetterie: le terrassement a commencé

Construction de logements 16
De gros projets en cours de finalisation

Éducation 17
Questions à Delphine Aubin, 1ère Adjointe et Adjointe aux écoles

Commerce 18-20
Questions à Aurélien Marteau, Adjoint au commerce
Bienvenue à Émilie Rosseel
Bienvenue aux nouveaux commerçants

Finances 21
Finances et fonctionnement des services municipaux

Vie sportive 22-23
Questions à Daniel Zduniak, Adjoint au sport

Culture 24-25
Questions à Axelle Declerck, Adjointe à la culture
«L'art au travers» et «les livres se font la malle»

La Nouvelle-Zélande au Quesnoy 26
L'AOTEA Youth Symphony

Musique 27
L'Harmonie Municipale
« Le Quesnoy en Chanteur(s) »

Solidarité 28-31
La navette communale: un service gratuit pour personnes âgées
La mutuelle groupée municipale
La politique de la ville, entre solidarité et entraide

Le goût de vivre... 32
Me Aldebert, gagnante du concours «à vos toques»

À la rencontre de... 33
Félix Juszczak: jeune fleuriste talentueux

Mise en lumière... 34
Le Hockey Club du Quesnoy

Vie citoyenne et patriotique 35

À la découverte du... 36-37
Camping municipal: un potentiel de développement

Vie de quartier 38
La fête des voisins 2016

Les temps forts 39-45
Mariages - Baptêmes -Événements

Hommage 46

Pour vous aider 47
Les permanences

Infos urbanisme 48-49
Les autorisations d'urbanisme

Tribune des groupes 50


www.lequesnoyvilleforte.fr


**Mairie du Quesnoy**
Hôtel de Ville, rue du Maréchal Joffre - BP80058 - 59530 Le Quesnoy

**Chargé de communication**
Jérôme KIELBASIEWICZ - 03 27 47 55 50 - jerom.kiel@gmail.com

octobre 2016

**Conception et réalisation**
Jérôme KIELBASIEWICZ - Service Communication
**Impression**
Imprimerie ALLIANCE
Rue Paul Eluard - ZI N°2 - 59300 Trith- Saint-Léger - 03.27.27.06.97
**Rédacteurs**
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Daniel ZDUNIAK, Marlène LACOURT, Clément CARLIER, Dominique DELAMETTE, les conseillers municipaux de l'opposition.

**Crédits photos**
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Daniel ZDUNIAK, Club Imag'In Action, l'Office de tourisme du Quesnoy, Dominique DELAMETTE, Richard GUESMI, Etienne CATTIAUX, Guy-Paul SIMON.


Rejoignez-nous sur Facebook : **Ville de Le Quesnoy**

# Les Nouvelles

## Le collège était prêt pour la rentrée

### Le Président du Conseil Départemental en visite le jour de la rentrée.



L'espace réservé aux professeurs



Une salle de musique avec dalles insonorisantes

C'est le 1er septembre que les 880 élèves du collège Eugène Thomas ont pu découvrir leur nouveau collège. Jean-René Lecerf, Président du Conseil Départemental du Nord avait tenu à être présent pour l'occasion.

Les travaux de construction ont duré quasiment 20 mois. Un grand effort a été fourni sur la qualité architecturale, et les bâtiments, certifiés Haute Qualité Environnementale, répondent à des normes très strictes en matière de développement durable.

Aussi, les élèves pourront désormais apprendre dans les meilleures conditions avec du matériel dernier cri: l'ensemble des classes est équipé notamment de vidéoprojecteurs interactifs, une salle équipée de matériel informatique à la pointe de la technologie permettra aux professeurs de dispenser leurs cours autrement.

L'on trouve également dans ce nouveau collège de nombreux équipements qui permettront aux professeurs de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques très innovantes: les élèves de SEGPA auront par exemple à leur disposition une serre, ou encore une cuisine équipée, comme dans les restaurants.



De gauche à droite :
Mme Joëlle Cottenye, 2ème Vice-présidente à l'éducation et aux collèges du Département du Nord, M. Guy Charlot, Inspecteur d'Académie, M. Luc Johann, Recteur de l'Académie de Lille, Mme Marie-Sophie Lesne, Maire de Le Quesnoy, M. Hansjacob, proviseur de la cité scolaire, Jean-René Lecerf, Président du Conseil Départemental du Nord échangent avec deux collégiennes dans le CDI, le jour de la rentrée scolaire.



Le CDI (Centre de Documentation et d'Information)

## La suite des travaux

L'ancien collège a été désamianté, démoli et laissera place à la nouvelle cantine scolaire commune au collège et au lycée ainsi qu'à la «zone porte». La Région Hauts-de-France investit 9 millions d'euros dans ses locaux. La fin des travaux est prévue pour 2018. La commune réalisera ensuite la réfection de la voirie, avenue Léo Lagrange.

# Les nouvelles

## Les travaux de la nouvelle gendarmerie avancent à grands pas.

Après avoir réglé les derniers écueils du dossier (pollution et présence de terres en surplus sur le terrain, prise en charge de la dépollution par l'entreprise Rabot Dutilleul et non par la municipalité, révision du projet nécessitant un permis de construire modificatif), les travaux de la nouvelle gendarmerie ont enfin commencé début avril dernier.

Le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie datait de plus de dix ans. C'est donc un soulagement général, surtout pour les gendarmes, d'envisager enfin concrètement le déménagement au cours de l'été 2017.

La municipalité a accompagné ces travaux en révisant le Plan Local d'Urbanisme, en accompagnant l'ensemble du processus administratif, mais aussi en finançant les travaux connexes (trottoirs, raccordement électrique, dessouchage). L'effort financier consenti par la commune est estimé à 50 000€, ce qui constitue un acte fort pour maintenir la présence des forces de l'ordre sur notre territoire.



Les nouveaux bâtiments de la gendarmerie sortent de terre

### QUE VA DEVENIR L'ANCIENNE GENDARMERIE ?

Dès avril 2014, la municipalité s'est saisie de cette question. Dans le cadre de sa volonté de faire revenir à la table des discussions les Néo-Zélandais, désireux d'implanter un musée et un hôtel, une visite de la gendarmerie a été organisée au moment de l'Anzac Day.

L'idée a donc fait son chemin, et le site conviendrait parfaitement au NZMMT (New Zealand Memorial Museum Trust). Plusieurs rencontres ont eu lieu depuis au Quesnoy entre le Président, le secrétaire, la mairie et un architecte français.

La Municipalité se charge des démarches administratives en lien avec les services de l'Etat pour rendre possible la réalisation de ce projet.

## Le local à vélos est opérationnel

Le local à vélos du pôle gare est désormais opérationnel. Si vous souhaitez pouvoir y entreposer votre vélo pour emprunter le train, il vous suffit de venir en mairie où un badge permettant l'ouverture de la porte vous sera fourni. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte Pass Pass.

Ce service est gratuit pendant 3 mois. Le coût sera ensuite de 3€ par mois ou de 25€ par an, mais gratuit pour les Quercitains.

Pour de plus amples informations, téléphonez au 03.27.47.55.50
ou
par mail à l'adresse: y.prevot@lequesnoyvilleforte.fr



# Les nouvelles

## Stadium moto-cross : Les travaux vont commencer !



L'association « Moto-club Avesnois », qui organise chaque année deux compétitions dans les remparts de Le Quesnoy, a commencé les travaux pour l'aménagement, sur un terrain appartenant à la Commune, d'un circuit permettant la tenue d'une compétition par an et d'entraînements. Il n'y aura pas de bâtiments mais uniquement des buttes de terre diverses. L'objectif est de délocaliser la compétition qui se tient habituellement le 1er mai sur ce circuit, car la Direction Régionale des Affaires Culturelles est soucieuse de l'impact de ces compétitions dans les remparts. Celle du 14 juillet y sera maintenue.

Un grand soin a été apporté à l'intégration paysagère de ce projet et à la limitation des nuisances sonores, notamment par l'aménagement de merlons. Le Parc Naturel Régional et l'Architecte des Bâtiments de France ont été étroitement associés à ce projet.

Le Conseil Municipal a consenti à l'association une avance remboursable d'un montant de 35 000€. L'association remboursera ce montant en ne percevant plus de subvention de la Commune pendant 10 ans et en payant un loyer pour l'occupation du terrain.

## L'église Notre-Dame de l'Assomption mise en sécurité



Le filet de sécurité installé en mai.

L'effondrement en mai dernier d'une partie des décors en staff du plafond a contraint la municipalité à fermer l'église temporairement, le temps de sécuriser les lieux. Suite à la visite d'un architecte du patrimoine, Monsieur François Bisman, et conformément à ses recommandations, une solution temporaire a été mise en place par l'installation d'un filet de sécurité qui a permis sa réouverture. La municipalité travaille désormais à trouver une solution plus pérenne.

## Refresco

Refresco

Le projet Blue Bird (nouvelle usine, chemin des Sauchelets) est toujours d'actualité mais prend davantage de temps que prévu, pour des raisons de coût. Le permis de construire a été délivré en janvier dernier et le lourd dossier ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) a lui aussi été instruit, les autorisations délivrées. Le dialogue reste constant avec les dirigeants de l'entreprise et tous les espoirs restent permis pour la réalisation de ce projet de très grande envergure (plus de 50 millions d'euros).

## Les travaux de l'hôpital touchent à leur terme

Les travaux consistant en la création d'un pavillon qui regroupera les services de remise à l'effort pour personnes atteintes de troubles de l'appareil locomoteur sont quasiment achevés. Les travaux de voirie sont terminés, un nouvel accès a été créé rue du 8 mai pour les livraisons et le personnel. S'enchaîneront ensuite les travaux de réhabilitation du bâtiment «les Chênes» pour une durée d'un an, mais aussi ceux de la construction d'une extension de la clinique gériatrique. La fin du chantier est prévue pour la rentrée 2017.



La première tranche des travaux de l'hôpital en passe d'être achevée.



Jours paisibles en fiat 500 au camping du Lac Vauban.

# On y travaille...

## La valorisation de notre ville, de nos remparts, de nos étangs et du Château Marguerite de Bourgogne fait l'objet d'un travail de fond.

Cet été a vu la réalisation du Parcours Pédagogique et Eco-citoyen (appelé «La Ferme»), premier pas vers le «coup de pep's» que la Ville souhaite donner aux abords de l'étang du Pont-Rouge et des aires d'accueil touristiques.

Incontestablement, Le Quesnoy dispose d'atouts énormes et doit miser sur le développement de son potentiel touristique. Notre ville se situe au cœur de plusieurs formes de tourisme : tourisme résidentiel, celui des Quercitains, qui viennent se détendre, marcher, flâner; tourisme patrimonial et de mémoire (chaque année, l'Office de Tourisme accueille plus de 8000 visiteurs), mais aussi tourisme sportif, familial, environnemental.

La municipalité désireuse de développer ce potentiel a commandé aux cabinet Delvaux et Simon une étude, en passe d'être achevée. Celle-ci a permis l'établissement d'une feuille de route globale pour revaloriser ce vaste secteur. Quelques idées font leur chemin, et la municipalité veut mener des travaux de requalification de l'espace public autour du camping, de la ferme et de l'étang, retravailler la liaison entre la base de loisirs et la ville intra-muros (rampe de la dame au chien notamment), requalifier les contours de l'étang du Pont-Rouge mais aussi, pourquoi pas, construire une piscine naturelle qui permettrait de ne plus être soumis à la qualité variable des eaux de l'étang qui régulièrement empêchent l'ouverture à la baignade.

Parallèlement, l'étude du cabinet In Extenso sur la reconversion du Château Marguerite de Bourgogne (financée à 70% par la Région) est elle aussi en cours pour tenter de bénéficier du FEDER et ne pas laisser passer cette opportunité.

Tous ces travaux ne se feront pas simultanément mais en plusieurs phases. Ce beau projet est naturellement conditionné à l'obtention de financements, et la Commune fait dès à présent le tour des différents financeurs pour trouver des subventions (Europe, Région, Département, Agence de l'Eau).

L'étude sur la base de loisirs a coûté 34 595€ HT. La Région Nord-Pas-de-Calais l'a subventionnée à hauteur de 40% soit un coût de revient pour la Commune de 20 757€ HT.

L'étude sur le Château Marguerite de Bourgogne coûte 55 645€ HT. La Région Hauts-de-France la finance à hauteur de 70%, soit un coût de revient pour la Commune de 16 693,50€ HT. Si le projet va jusqu'à son terme, le bureau d'étude épaulera la Commune sur ce dossier complexe en phase travaux pour un montant de 50 550€ HT, qui seront également financés à hauteur de 70% par la Région.

## Le succès de « LA FERME »

# La Ferme

- Parcours Pédagogique Éco-citoyen -



Claire, la conteuse du jour.

C'est le 27 juillet qu'a eu lieu l'inauguration de ce nouveau site, libre d'accès pour tous, comme l'a voulu la municipalité.

Un nombre impressionnant de famille et d'enfants avait répondu à l'invitation pour découvrir cet espace dédié aux animaux et à la valorisation de notre patrimoine, car il s'agit bien aussi d'une opération de reconquête de la qualité d'un espace délaissé voire oublié. Enthousiastes, les enfants ont apprécié de pouvoir caresser le poney et son petit, de dénommer le cochon et d'apprendre les noms des espèces de lapins, de poules et de volatiles de notre région.

Un conte a été lu, dans l'espace «arène» destiné à accueillir à l'avenir des animations pédagogiques et ludiques pour les enfants mais aussi les personnes âgées, ou les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée.

Les travaux complets de liaison piétonne jusqu'au verger conservatoire s'achèveront cet automne et ouvriront encore de nouvelles perspectives d'animations pédagogiques spécialement au moment de la récolte des pommes en partenariat avec le Lycée Agricole.







Une foule impressionnante pour l'inauguration du 27 juillet, suivie par une fréquentation importante durant tout l'été.



## Rappel

Le marché pour le Parcours Pédagogique Eco-citoyen a été signé pour un montant de 344 000€ et la Région, au titre de sa politique Trame Verte-Trame Bleue a accordé une subvention de 240 000€ soit 70%.



# VERS UNE GESTION ÉCO-RESPONSABLE...



Yves-André Berquet,
Adjoint aux espaces verts

L'année 2016 a vu le fleurissement de nouveaux massifs. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

L'objectif de l'année 2016 était d'étendre les massifs fleuris. Ainsi la route de Valenciennes et la route de Bavay ont été fleuris ainsi que les nouveaux massifs du pôle gare. Ces massifs de plantes vivaces donneront davantage leur potentiel l'an prochain. Le jury du concours régional des villes fleuries est passé fin août et nous avons été mobilisés tout l'été. A présent, nous allons tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité de notre fleurissement et qui sait, décrocher une 3ème fleur dans 2 ans !

Les jardinières du pont de la Porte de Valenciennes ont été détériorées...

Celles du pont, Porte de Landrecies également.
Il est regrettable de constater les vols de fleurs et les dégradations. Il a fallu expliquer au jury du concours ces états de fait qui n'aident pas la Ville et sabotent le travail du personnel communal. Mais nous ne baissons pas les bras.

Quels sont vos projets pour 2017 ?

Nous avons l'objectif d'améliorer encore la qualité du fleurissement de certains massifs, de développer la gestion différenciée, nous venons d'obtenir le financement d'une étude professionnelle pour cela. Nous allons aussi créer, cet automne, un jardin des hortensias, avec de nombreuses variétés, dans les remparts, à l'endroit des anciens jardins ouvriers, du côté du mémorial des Néo-Zélandais. Ce sera un nouveau lieu de détente pour les Quercitains.

On a vu des herbes folles dans les caniveaux ou entre les pavés de la Ville. Y-a-t-il un problème ?

Nous avions prévenu que l'année 2016 ne serait pas facile à gérer et qu'il fallait s'attendre à des imperfections comme dans de nombreuses communes. En effet, les désherbants sont interdits depuis le 1er Janvier. Nous avons traité avec du Waïpuna, un désherbant écologique venu de Nouvelle-Zélande, mousse chaude à base d'amidon de maïs et de noix de coco. L'efficacité est bonne, mais surtout par temps sec, ce qui n'a pas été le cas au printemps, mais davantage cet été. Nous serons beaucoup plus efficaces l'an prochain. Nous avons été livrés du nouveau désherbeur mécanique (système de brosse pour traiter dans le même passage le caniveau et le trottoir). Nous n'entendions pas acheter le matériel sans subvention. Le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau ont été sollicités, et nous avons obtenu en juillet 80% de financement pour ces achats ainsi que sur l'élaboration d'un plan de gestion différenciée.
Globalement, je suis satisfait des progrès réalisés en matière d'entretien des espaces verts et fleuris. Il faut rappeler que nos employés ont relevé avec succès le défi de reprendre la totalité de l'entretien de nos espaces verts. Leur travail est excellent et je les remercie.

## Le nouveau désherbeur mécanique est en action, la balayeuse aussi



Mi-septembre, l'équipe des espaces verts a utilisé pour la première fois le désherbeur mécanique acheté par la mairie. Pour un coût de 24 600€, subventionné à hauteur de 80% par la Région et l'Agence de l'Eau, celui-ci permet aux employés de nettoyer les bordures sans produits chimiques de la végétation envahissante.





La nouvelle balayeuse, mise à disposition des employés de la voirie depuis le 15 septembre, pour la somme de 61114€ HT est plus performante que l'ancienne (qui tournera encore, mais dans d'autres endroits de la Ville).

# ...DE NOS ESPACES VERTS



La corne d'abondance du rond-point Avenue de la Libération.





Le jardin de l'église. Les plantes vivaces et les copeaux limitent les coûts et l'arrosage.



Route de Valenciennes, de nouveaux massifs de vivaces créés en 2016.



Le massif de la Résidence Harmonie a été totalement remanié.





Les îlots végétalisés de l'étang du Pont-rouge ont beaucoup plu aux promeneurs et ont permis à la biodiversité de se développer sur l'étang.

# Travaux

## Amar GOUGA: «Davantage de travaux sont réalisés en régie»



Amar Gouga,
Adjoint aux travaux

> NOUS SOMMES EN TRAIN D'ATTEINDRE, GRÂCE AU PERSONNEL, L'OBJECTIF QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉ DE MOINS RECOURIR AUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES.

### Quels sont les travaux réalisés en cet automne ?

Les travaux de réfection de voirie sur la portion de la rue Jean Jaurès entre le cabinet d'expertise comptable et le stop devant la fleuriste «La Pergola» auront lieu durant les vacances de Toussaint.
Il faut prévoir quelques perturbations de circulation et de stationnement pendant 15 jours. Les trottoirs seront refaits avec les derniers grès d'Inde en trop issus des travaux du pôle gare.
Nous poursuivons les travaux de marquage au sol, désormais réalisés par le personnel communal, depuis l'acquisition du matériel de peinture.

### Les travaux de démolition des garages de la Porte de Valenciennes sont presque achevés.

L'actuelle municipalité a dû racheter ces garages vendus en fin de mandat précédent à un particulier. Nous avons remis les choses dans l'ordre, mais cela a pris 2 ans. C'est l'entreprise BARBET Terrassement qui a démoli 37 des 39 garages. Nous avons laissé debout les deux derniers, le temps de procéder à une procédure de péril, car on a affaire à des biens sans propriétaire. Nous aurons ainsi définitivement réglé le problème de cette verrue et bien sûr réaménagerons l'endroit, ce qui promet une belle amélioration de l'entrée de ville.

### Le boulodrome a connu d'importants travaux, pouvez-vous nous en dire un mot ?

C'est sans doute le plus grand chantier de l'année de notre équipe de maçons. Ils ont accompli un travail remarquable et je pense que le club de Pétanque apprécie cette réalisation qui transforme littéralement le lieu.
J'aurais pu encore citer les travaux de réfection de trois salles de classe à Chevray réalisés cet été par notre équipe de peintres-plaquistes, les travaux de remise en état de la salle du Club Vermeil, tout cela en régie. Nous sommes en train d'atteindre, grâce au personnel, l'objectif que nous nous sommes fixé de moins recourir aux entreprises extérieures. Je remercie nos agents qui ont un réel savoir-faire et une vraie capacité à bien travailler.



Les fameux garages de la Porte de Valenciennes durant leur démolition, enfin réalisée.




La ville a fait l'acquisition de la totalité du matériel permettant de procéder au marquage au sol (passages piétons, zébras, stationnement). auparavant, un simple marquage des passages piétons par an coûtait 15 000€. Ce sont nos peintres qui réalisent ces travaux par temps sec. La sécurité routière va s'en trouver renforcée et notre réactivité améliorée.

## Le boulodrome fait peau neuve

# INAUGURATION du BOULODROME VENDREDI 21 OCTOBRE à 18H









Sanitaire et rampe d'accessibilité



Le boulodrome de la Cité des Chênes fait peau neuve. Le sablage intérieur, le retrait de l'ancienne cheminée qui menaçait la sécurité, la confection d'un passage pour les personnes à mobilité réduite, la réfection intégrale des sanitaires, le tout-à-l'égout, c'est bel et bien un travail d'envergure que notre équipe de maçons a réalisé. Bravo et merci à eux.



La Ville a ainsi atteint son objectif: mettre les bâtiments aux normes de sécurité et d'accessibilité grâce à sa main d'œuvre qualifiée. Elle poursuivra avec méthode, les uns après les autres, tous les autres chantiers de ses nombreux bâtiments. Le coût de l'opération du Boulodrome est de 20 600€ pour l'achat des matériaux.





L'équipe des maçons, de gauche à droite: Christophe Vilain, Jean-Michel Desmet, Gérard Fabre, chef d'équipe et Grégory Lionne.

## Le local des pêcheurs a subi un lifting



La toiture du local entièrement refaite par l'équipe des maçons de même que le carrelage et la rénovation des murs intérieurs.

## La nouvelle cantine de la mairie



Les peintres plaquistes ont également refait la salle de cantine de la mairie

# Travaux

## La déchetterie communautaire : les travaux de terrassement ont débuté.

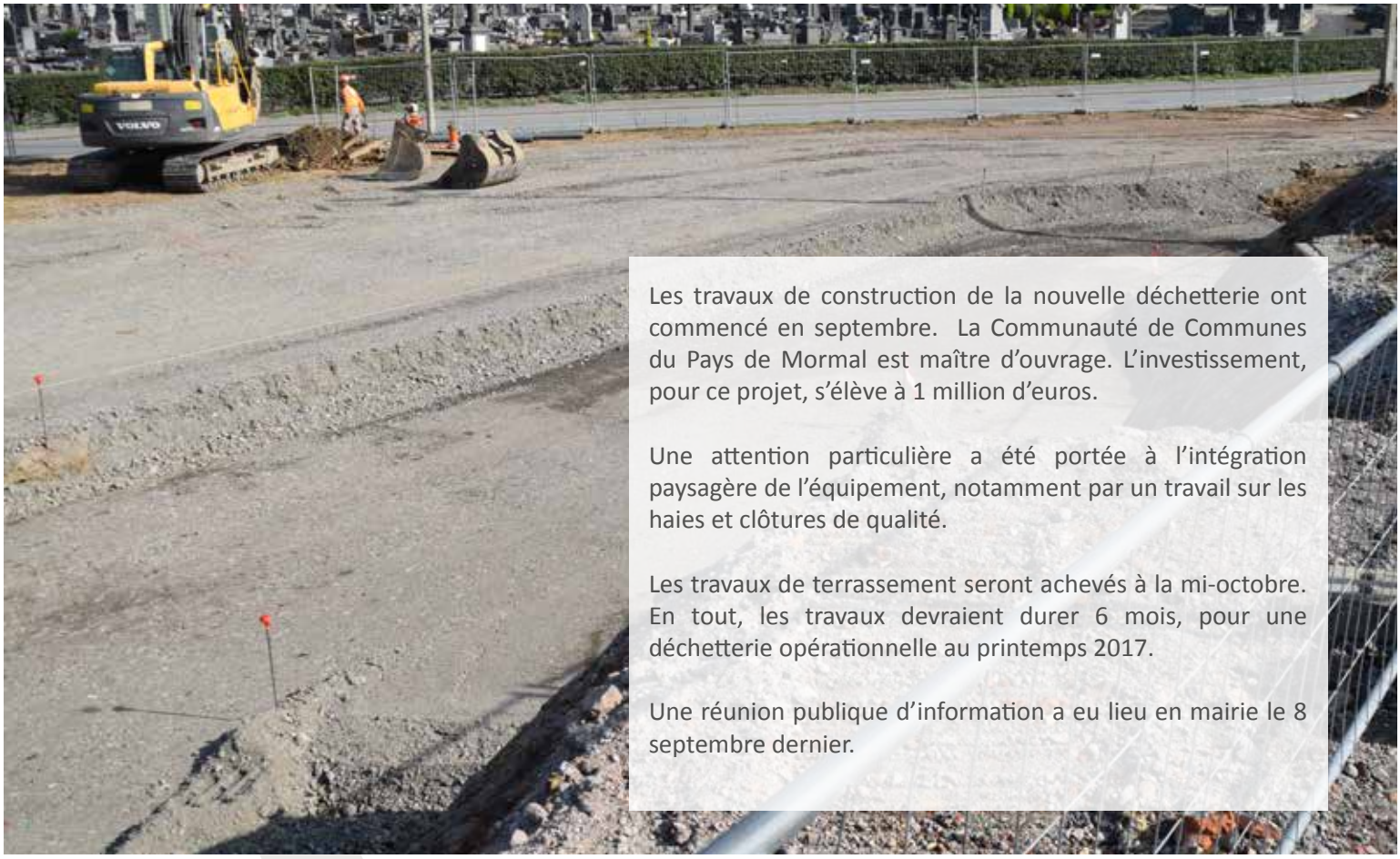

Les travaux de construction de la nouvelle déchetterie ont commencé en septembre. La Communauté de Communes du Pays de Mormal est maître d'ouvrage. L'investissement, pour ce projet, s'élève à 1 million d'euros.

Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère de l'équipement, notamment par un travail sur les haies et clôtures de qualité.

Les travaux de terrassement seront achevés à la mi-octobre. En tout, les travaux devraient durer 6 mois, pour une déchetterie opérationnelle au printemps 2017.

Une réunion publique d'information a eu lieu en mairie le 8 septembre dernier.

Le terrassement de la future déchetterie.

## Changement des lampadaires à la Cité Bellevue : des économies d'énergie indéniables et un plus pour la qualité de vie.



Au revoir candélabres énergivores. Bonjour et bienvenue aux nouveaux lampadaires LED. C'est la Communauté de Communes du Pays de Mormal qui financera ces lampadaires grâce aux fonds obtenus dans le cadre de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et puisque l'éclairage public relève de sa compétence. En tout, ce sont 68 lampadaires qui vont être changés courant du mois d'octobre pour un coût de 74 923€ TTC. Une bonne nouvelle pour les habitants !

## Économies d'énergie encore avec : la future chaudière-bois du centre Lowendal.

Comme il l'était souligné dans le précédent bulletin municipal, après une année de réflexion durant laquelle a été menée une étude sur la consommation énergétique du centre Lowendal et sur la définition du meilleur mode de chauffage pour y remédier, la municipalité a décidé de s'engager pleinement dans ce projet afin qu'il se concrétise l'année prochaine.

Elle a engagé un maître d'œuvre (cabinet d'étude Ferest ING) chargé de concevoir le projet (choix techniques, dessin des réseaux, dimensionnement de la chaufferie etc.). Cette mission a été subventionnée par la Région à hauteur de 60% et la municipalité a obtenu un accord de principe sur le financement de l'ensemble de l'opération dans les mêmes proportions.

L'ensemble des plans devrait être terminé en octobre 2016, et les entreprises seront recrutées dans la foulée via un marché public pour espérer un début des travaux au début de l'année 2017, sans que le chauffage, bien entendu, ne soit coupé.



Discussion entre la marchande et l'acheteur de potimarron le jour de la 27ème fête du lait.

# Construction de logements

## De gros projets en cours de finalisation

### La Résidence Sébastien le Prestre

Le projet a fait l'objet d'un gros travail du promoteur en lien avec la mairie et l'ABF depuis 2 ans. 65 logements sont prévus, du T2 au T4. Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction et on peut raisonnablement penser qu'il sera octroyé en début d'année 2017. Ces logements de type résidentiel mais au prix accessible sont une excellente nouvelle pour le centre-ville, qui doit connaître une meilleure mixité et un regain d'attractivité.



Le terrain qui accueillera la future résidence Sébastien le Prestre, boulevard Jeanne d'Arc.

### Le lotissement Proteram, route de Bavay



Projet Proteram, route de Bavay, la pâture qui va accueillir le lotissement.

La ville a travaillé avec le lotisseur Proteram afin de faire émerger un nouveau lotissement dans la pâture située derrière l'école Averill. Le lotisseur s'apprête à déposer un permis d'aménager, dont l'instruction devrait prendre quelques mois.

Le lotissement se composera de :

- 23 lots libres
- 1 béguinage
- 12 logements sociaux

### Logements rue Victor Hugo

Val Hainaut Habitat vient de fusionner avec le groupe GHI pour devenir Grand Hainaut Habitat. C'est donc ce nouveau bailleur social qui va réaliser les travaux de réhabilitation de cette maison et sa transformation en 2 grands appartements.



Logements rue Victor Hugo.



### 41-43 Faubourg Fauroeulx

Cette habitation fait l'objet d'une procédure de péril et d'un travail avec un bailleur afin de programmer son rachat, sa démolition puis une reconstruction dans les règles de l'art, périmètre classé oblige.

# Éducation

## Delphine AUBIN : « Dans les écoles, nous poursuivons les investissements »



Le nouveau préau à l'école du Centre, en lieu et place d'un vieux bâtiment.

### Quels sont les travaux réalisés durant l'été ?

Deux salles de classes ont été complètement rénovées par nos équipes municipales cet été à l'école Chevray : isolation, peintures, électricité. A l'école du Centre le «boyau» a été abattu et un préau y a été créé. Ce préau était un besoin depuis de nombreuses années car l'école n'en possède pas. Après les élèves de l'école Averill l'an dernier, les petits de l'école du Centre pourront bénéficier à leur tour de la cour en cas de pluie !



Delphine Aubin, 1ère Adjointe et Adjointe aux écoles

### Y aura-t-il d'autres travaux en cours d'année ?

Nous poursuivons la réfection des classes (menuiseries, sols, peintures) par nos employés municipaux. Nous devons également remettre à niveau les toilettes des professeurs à Chevray et en prévoir de nouveaux pour les élèves l'an prochain.



Salle de classe rénovée à l'école Chevray.

*« Nous avons fait le choix de mettre la priorité sur nos écoles »*

Les travaux de mise en accessibilité sont également prévus :
79 000€ pour l'école Chevray, 5 000€ pour l'école du Centre, 400€ pour l'école Averill. Ces travaux consisteront pour l'essentiel en changements de portes, aménagement de rampes etc. C'est devenu aujourd'hui une nécessité de rendre nos bâtiments publics accessibles aux personnes à mobilité réduite, la loi nous donne 6 ans pour le faire. Nous avons fait le choix de mettre la priorité sur nos écoles. Aussi, la réfection des sanitaires à l'école Chevray et de nouveaux toilettes pour les enseignants interviendront en même temps que les travaux d'accessibilité.



La façade de l'école Chevray entièrement refaite.

### Vous poursuivez l'investissement en tableaux numériques ?

Oui, deux nouveaux vidéoprojecteurs interactifs sont installés, pour un montant de 6000€: un dans une classe de CP et un autre dans une classe de CE1. Les installations de l'année dernière ont rencontré un vif succès auprès des enseignants et des élèves. Deux nouvelles classes sont donc équipées et nous poursuivrons en fonction des besoins. Le projet est monté en amont avec l'équipe enseignante car nous ne voulons pas installer un équipement pour dire d'en installer un. Toutes les classes de l'école ont également l'accès à internet, ce qui permet aux classes équipées de vidéoprojecteur interactif et de tablettes de puiser directement des informations sur le WEB.



Les barrières permanentes repeintes par les employés municipaux.

### Pour la sécurité des élèves y-a-t-il du changement ?

Nous avons sécurisé la sortie des élèves de l'école Chevray. Une voie sécurisée a été mise en place le long du bâtiment principal et l'accès au parking Chevray est limité aux heures de sortie des élèves. Les parents sont invités à stationner aux emplacements prévus à cet effet, au Centre Lowendal par exemple puisque le passage par la Rue Tour Clémence a été sécurisé lui aussi en interdisant le stationnement le long de la rue.
L'installation sera très prochainement complétée par du marquage au sol et des panneaux de signalisation.

# ACCENTUER LA DYNAMIQUE COMMERCIALE RETROUVÉE



Aurélien Marteau,
adjoint au commerce
et au tourisme

**Quelle est l'actualité du commerce au Quesnoy ?**

Cela bouge. L'événement de la rentrée c'est évidemment l'ouverture de la nouvelle épicerie fine dans le local commercial municipal. Cette nouvelle locataire a été sélectionnée grâce à notre partenariat avec la BGE, qui aide les jeunes entrepreneurs. Ce sera un projet qualitatif porté par une jeune femme dynamique du territoire. Nous permettons à ce projet original de voir le jour. La Ville va y gagner en activité commerciale, en dynamisme. C'est une démarche gagnant-gagnant.
Il y a aussi un audioprothésiste, qui arrive également rue Casimir Fournier.

*« Depuis quelques temps, il y a beaucoup de mouvement autour du centre-ville du Quesnoy [...] Nous n'allons pas relâcher nos efforts. »*

Depuis quelques temps, il y a beaucoup de mouvement autour du centre-ville du Quesnoy, c'est le fruit d'une volonté politique et du travail de chacun. Nous n'allons pas relâcher nos efforts. Le Président des Boutiques Quercitaines fait également beaucoup pour notre Ville et la cohésion des commerçants. Les animations sont nombreuses, le nombre d'adhérents est en hausse, c'est de très bon augure pour la suite, car naturellement il reste beaucoup à faire.

**Le plan vitalité commerce se poursuit, que va-t-il comprendre ?**

Nous montons actuellement des dossiers de demandes de subventions auprès des fonds européens LEADER, ce qui nous permettrait d'avoir quelques moyens pour toujours augmenter la qualité de nos festivités, de nos animations et attirer de nouveaux visiteurs. Nous allons continuer de mettre l'accent sur la valorisation de nos produits locaux, artisanaux, qualitatifs, dont nos commerçants sont les premiers promoteurs! Depuis 2 ans par exemple, le colis de Noël des aînés est composé de produits achetés dans nos commerces du Centre-Ville. Plus largement, notre politique municipale vise à développer le tourisme, ce qui entraînera le développement du commerce.

**La route de Valenciennes est-elle comme on le dit la cible des grandes enseignes de boulangerie ?**

Oui, c'est vrai. Marie Blachère et Louise voudraient s'implanter. La volonté de Madame le Maire de protéger les boulangers du centre-ville est totale. Nous l'expliquons directement à ces porteurs de projets, nous jouons la clarté et la transparence. Il faut être cohérent et agir d'abord pour préserver le fragile équilibre du centre-ville.

# Bienvenue à Emilie Rosseel et à son épicerie «Le comptoir Marsault» dans le local municipal



Emilie Rosseel, 35 ans, se lance avec enthousiasme dans cette nouvelle aventure qu'est la création d'un commerce. Originaire de Bavay, elle a commencé sa carrière en tant que commerciale dans le bâtiment.

Bien que l'idée d'ouvrir son propre commerce lui tenait à cœur depuis longtemps, c'est à la suite d'un licenciement économique qu'elle a décidé de se lancer définitivement en se faisant accompagner de la BGE. L'appel à projet lancé par la Commune de Le Quesnoy a été pour elle une opportunité qu'elle s'est empressée de saisir.

Son épicerie fine, boutique cadeau, ouvrira en octobre et proposera à la vente des produits du terroir français. L'Avesnois sera bien entendu à l'honneur mais pas seulement! Vous pourrez vous y procurer diverses spécialités d'autres régions qu'Emilie Roossel, au grè de ses voyages, a sélectionné dans l'objectif de vous les faire découvrir.

## Parcours du projet, rappel des dates:

2014: achat du local voté par la majorité des conseillers municipaux.
2015: travaux réalisés par le personnel municipal.
Novembre 2015: lancement de l'appel à candidature.
Mai 2016: sélection du projet de Madame Rosseel par la commission commerce puis par délibération du Conseil Municipal à la majorité des voix.

# Le mot du Président des boutiques Quercitaines



L'Union du Commerce «Les Boutiques Quercitaines» compte désormais 61 membres avec les nouveaux commerces ouverts ou en cours d'ouverture: Le Carillon, Madame Rêve, Art D'Clic, le comptoir Marsault et la Cave à bière et vin. Bienvenue à ces nouveaux commerçants qui vous réservent un accueil chaleureux et de nouveaux produits au sein de notre ville.

Notre site internet est remis en ligne sur:
lesboutiquesquercitaines.com
Celui-ci est en rodage et en le visitant vous pourrez bénéficier d'offres auprès de vos commerçants affiliés, en imprimant des coupons de réductions.

L'Union du Commerce a commencé son année en emmenant 100 de ses clients, gagnants à l'opération de Noël, pour une soirée brésilienne au Pasino de Saint-Amand. À Pâques, nous avons remis un lapin géant en chocolat d'une valeur de 200€ et dans chaque commerce, un lot (lapin + œufs) à été gagné et remis par le commerçant. Le chocolat ayant été fabriqué par nos artisans boulanger pâtissier. Nous avons aussi réalisé l'opération «fête des mères» et la «quinzaine commerciale » de la CCI avec la distribution de 3000 roses aux mamans ainsi que 5000 sacs réutilisables et recyclables, conçus à base de bouteilles d'eau. Sans oublier la tombola et ses 150 gagnants à qui nous avons remis différents lots, offert par le groupement de la CCI (séjour au Val Joly, trottinette, vol en montgolfière, station météo, etc...).

Nous tenons à remercier tous les clients pour leur soutien aux commerces de proximité et pour la vie au sein de la commune. Ainsi que tous les commerçants affiliés pour leur service à la clientèle et surtout le conseil que l'on ne retrouve pas partout.

Le Président et son comité

Alexis Catteau

# Commerce

## Bienvenue aux nouveaux commerçants




Depuis août 2016, se faire plaisir ou faire plaisir prend une nouvelle dimension si vous entrez dans cette nouvelle boutique du Quesnoy. «Madame Rêve» permet à chacun chacune de trouver son bonheur quelque soit le budget. Des accessoires de mode, des bijoux fantaisies ou encore de la maroquinerie, laissez-vous guider. Et n'hésitez pas à revenir découvrir les nouveautés.

**MADAME RÊVE**
36, rue du Maréchal Joffre - 59530 - Le Quesnoy
09.82.40.79.59
du mardi au samedi : 9H30 - 19H
(mercredi : 9H30 - 11H30)




Un chocolat Bio, une bière sans gluten, un café, un sourire, une discussion, un instant de repos, une rencontre : voilà ce qui vous attend en franchissant la porte du «Café le Carillon». Dans une ambiance moderne et amicale, accoudé à un mange debout, vous pouvez même commander une pizza et vous faire livrer.

**LE CARILLON**
1, rue Casimir Fournier - 59530 - Le Quesnoy
09.82.40.79.59
du mardi au samedi : 8H - 20H
dimanche : 8H30 - 13H...




Une grossesse, une naissance, votre famille, votre animal, une communion, un baptême, un anniversaire ou plus sérieusement une photo pour carte d'identité, tout ce qu'il vous faut se trouve dans cette boutique. Avec une spécialité, le maquillage sur le ventre de la future maman ou Belly Painting.

**ART D'CLIC**
1, Place Saint Michel - 59530 - Le Quesnoy
06.80.72.11.74
du mardi au samedi : 9H - 12H 13H - 18H30
Mail : contact@artdclic.fr
web : www.artdclic.fr



**ET BIENTÔT...**
Dans la boutique des «Caves en Nord», vous trouverez du vin, mais pas seulement. Les produits régionaux, que ce soit de la bière artisanale ou des fromages, exclusivement de la région, vous seront présentés. Cet amoureux du Quesnoy vous permettra également de déguster un verre entre amis aux heures d'ouverture du magasin.

**CAVES EN NORD**
2, rue Weibel - 59530 - Le Quesnoy
03.27.26.45.61
Mail : cavesennord@orange.fr

# Finances - fonctionnement des services municipaux

## Une régularisation pour 15 agents

Depuis le début de cette mandature, la municipalité a pris connaissance du fait qu'un grand nombre d'agents de la Ville était embauché en contrats saisonniers, cumulés sans discontinuité, pendant 10 ans, voire 20 ans. Or les contrats saisonniers ne peuvent par définition excéder 6 mois sur 12 dans l'année, ou, en cas d'accroissement temporaire d'activité, plus de 12 mois sur 18. Et ils doivent naturellement toujours être entrecoupés d'un délai de carence, sans pouvoir excéder plusieurs renouvellements. La Ville s'était placée en situation d'illégalité en ne respectant pas ces règles et mettait les agents concernés dans la précarité, sans visibilité sur leur avenir professionnel. Par ailleurs, les agents étaient recrutés par arrêté, et non par contrat écrit.
Depuis, la Chambre Régionale des Comptes s'est autosaisie et s'est penchée sur ce dossier, et le Comptable public a officiellement et clairement alerté la municipalité par mail du 29 juin dernier en ces termes :

*«Suite à la vérification de la Chambre Régionale des Comptes, il convient de revoir entre autres la situation des agents contractuels.*
*En effet, il n'est pas normal qu'un agent soit contractuel pendant 10 ans, 20 ans... qu'il soit recruté sans contrat d'engagement...*
*Comme vous le savez, le recours aux agents contractuels est strictement encadré par la loi, des durées maximales sont fixées, l'acte d'engagement doit faire l'objet d'une délibération, les agents contractuels sont recrutés par un contrat écrit et non par arrêté, la mention de la délibération créant l'emploi doit aussi figurer dans les considérants de l'acte d'engagement, dans certains cas l'acte est transmissible au contrôle de légalité et la possibilité et la fréquence du renouvellement de l'acte d'engagement varient en fonction des cas de recrutement prévus par la loi n° 84-53 du 26/01/1984.*

*Aussi, je vous demande de bien vouloir revoir la situation de chaque contractuel et de procéder aux régularisations qui s'imposent.»*

La municipalité a souhaité remédier le plus rapidement possible à cette situation et après examen des états de service de chacun, a proposé au Conseil municipal du 29 septembre dernier de procéder à l'intégration dans la Fonction Publique Territoriale de tous les agents encore concernés, soit 15 agents au total, de manière équitable.
Cette décision importante entraînera un coût supplémentaire pour la commune, aujourd'hui non complètement chiffré en raison de la reprise de l'ancienneté qui sera effectuée par le Centre de Gestion, et qui définira les indices de rémunération. Le surcoût pourrait s'établir entre 10 000 et 40 000 €.
Mais c'est une décision qui en réalité s'imposait, car elle rétablit tout simplement la normalité et la justice pour ces agents travaillant dans les services techniques, la bibliothèque, la crèche ou les écoles et assurant le bon fonctionnement des services municipaux depuis de très nombreuses années.
Il faut enfin préciser que cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

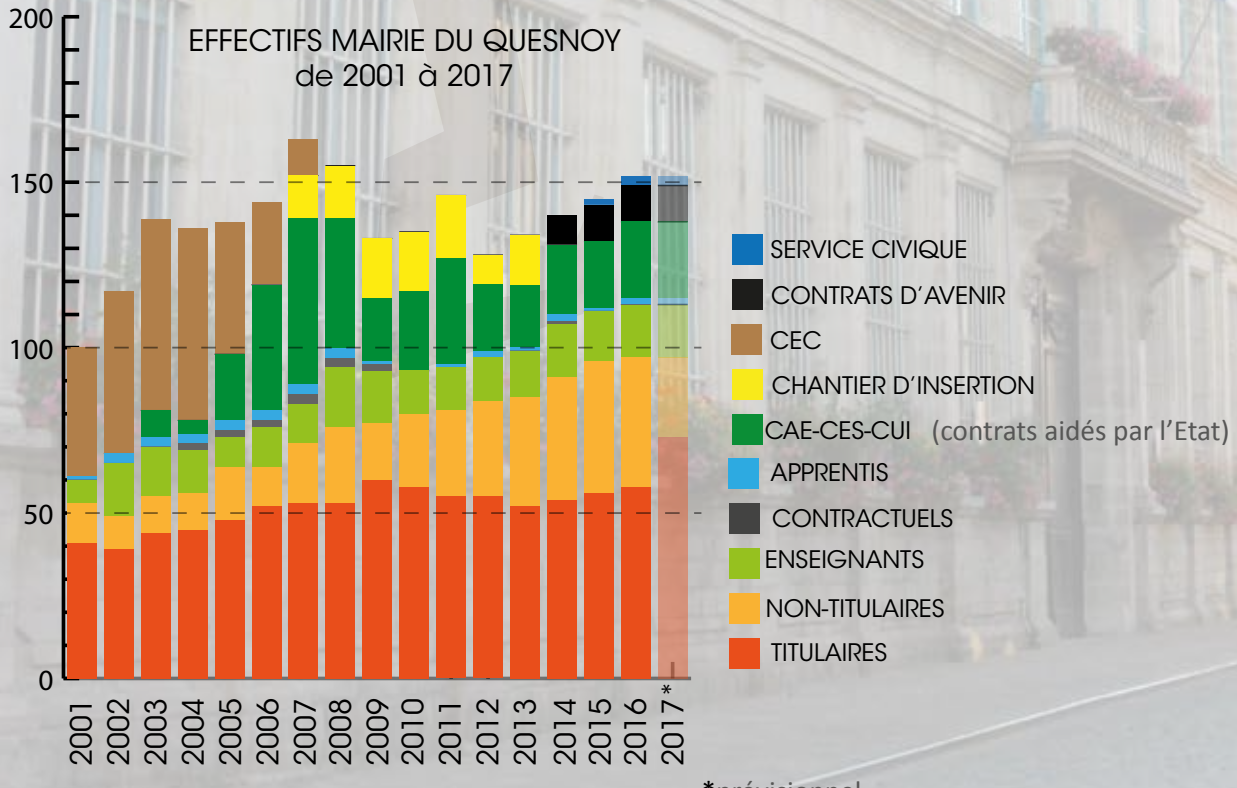


*prévisionnel

# «LA VILLE A D'IMPORTANTS INVESTISSEMENTS À RÉALISER POUR L'ENTRETIEN ET LA MISE AUX NORMES DES LOCAUX SPORTIFS»



Daniel Zduniak
Adjoint aux sports

**Quel est le sens de votre politique sportive municipale?**

Notre ville compte 23 associations sportives, 3000 licenciés. Nous avons la chance d'avoir des clubs dans énormément de disciplines: football, handball, volley-ball, hockey, tennis, archers, judo, karaté, boxe américaine, moto-cross, sans oublier la danse, le step, la marche. Nous disposons d'une grande richesse associative en matière sportive, et les performances nationales sont fréquentes. En juin dernier, nous avons ainsi récompensé le club de hockey, le football SAQ 18 ans, et le club de handball. La municipalité soutient tous ces clubs, par l'octroi de subventions de fonctionnement, tenant compte des effectifs, des évènements exceptionnels, et par la mise à disposition gracieuse de toutes les salles dont elle dispose, ainsi que le personnel pour l'entretenir. Malgré le contexte de restrictions budgétaires qui touche toutes les communes, la municipalité veut sanctuariser le sport et la pratique sportive, c'est-à-dire maintenir le même effort financier, et même l'accroître.

**Qu'entendez-vous par accroître cet effort?**

Nous voulons améliorer les conditions d'exercice de la pratique sportive, c'est-à-dire entretenir comme il se doit l'ensemble des locaux et les mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité. Cette remise à niveau est une nécessité. Très peu de travaux d'envergure ont été réalisés ces dernières années. Nous sommes devant une montagne de dossiers. Depuis deux ans et demi nous avons déjà parcouru du chemin: les terrains de tennis extérieurs ont été refaits, les terrains de football du haut (derrière l'ancien champ de courses) ont été remis en état, leur éclairage qui ne fonctionnait plus a été refait, l'éclairage des deux terrains de tennis intérieurs a également été refait tout en LED, la salle Michel Bernard est aussi passée au LED l'an dernier. Et dernièrement, après 6 mois de travaux, nous sommes fiers d'avoir livré au club un boulodrome totalement rénové et désormais aux normes de sécurité.

**Cela représente quel coût?**

La totalité des travaux que je viens de vous citer représente un montant de 186 330€. Nous avons encore beaucoup à faire: la salle des archers connaît un gros problème d'infiltration et d'humidité extrême, la salle de judo est à isoler, son chauffage à remplacer, les salles de karaté sont à rénover, le club de foot aurait besoin de vestiaires supplémentaires, son club-house mériterait un bonne rénovation, le club de danse Léo Lagrange aurait aussi bien besoin d'un lifting. Les demandes sont nombreuses. Nous répondrons à toutes, mais nous devons établir un ordre, tenir compte de nos moyens financiers et des capacités de nos équipes techniques. Nous voulons éviter au maximum le recours aux entreprises extérieures, sauf quand l'ampleur des travaux est trop importante.

**Vous avez évoqué les travaux, mais quel sera votre apport immatériel aux clubs?**

Nous voulons plus de transversalité et d'échanges, de mise en commun de savoir-faire. Par exemple, la municipalité a proposé aux clubs qui le souhaitent de recourir au professionnalisme du chargé de communication municipal pour fabriquer leurs flyers, leurs affiches etc. C'est un véritable « plus » pour les clubs, qui les aide à avoir une communication attractive. Nous avons également engagé des jeunes en service civique qui viennent renforcer le travail de Sophie Dupont dont la mission est d'encourager à la pratique sportive. Nous voulons également appuyer les associations dans leur besoin de sécurisation juridique et fonctionnelle, grâce à notre conventionnement avec l'URACEN. Et la fête du sport est appelée à évoluer, pour être encore plus conviviale. Le sport, c'est avant tout la joie de vivre !

Etat des dépenses par bâtiment Sportif
2014 - 2016

| Bâtiments | Dépenses | Agents (en main d'œuvre) | Total |
|---|---|---|---|
| Tennis | 45 365,61 € | 1 298,92 € | 46 664,53 € |
| Stade du haut Desertot | 32 236,38 € | 2 414,84 € | 34 651,22 € |
| Stade du Bas Jouanisson | 30 486,09 € | 10 946,22 € | 41 432,31 € |
| Boulodrome | 20 687,65 € | 21 065,34 € | 41 752,99 € |
| Michel Bernard | 21 829,38 € | | 21 829.38 € |
| Total des dépenses | 150 605,11 € | 35 725,32 € | 186 330,43 € |

# Vie sportive

## Fête du sport et récompenses OMS du 10 septembre

Le samedi 10 septembre, au centre Lowendal, s'est déroulée la fête du sport organisée par la commune en partenariat avec l'Office Municipal des Sports. L'occasion également de remettre les récompenses sportives pour la saison écoulée. La ville compte 23 associations sportives qui proposent un panel de disciplines variées qui font de la Cité des Chênes une place forte de l'activité physique alliée à l'éducation, à la santé et aux loisirs. C'est aussi l'hommage que veut rendre la Municipalité aux sportifs, entraîneurs, dirigeants, bénévoles, parents et supporters qui font vivre l'esprit sportif à Le Quesnoy. Ont été mis à l'honneur pour leurs nombreuses années d'investissement bénévole: Jeannine Saint-Aubert Présidente de Quercy Loisirs, Marc Loubelle, Secrétaire au Judo club, Gérard Parent au vélo club. Jacques Lercas qui véhicule l'image positive de la pratique du sport sur le territoire depuis plus d'un demi-siècle. Le club de Handball s'est vu remettre le trophée OMS pour ses excellents résultats au niveau Départemental. L'après-midi a été consacré aux démonstrations des associations qui ont été suivies par un très large public de parents et enfants.





## Querci Tour



Sous la houlette du Quercitain Jean-Luc Duvent en partenariat avec le club sportif et des loisirs de la Gendarmerie, s'est déroulé le raid cycliste «Querci tour » dans le Vaucluse du 30 mai au 2 juin. Une 13ème édition de près de 700km en 4 étapes et un prologue de 120km dans Le Quesnoy, qui a nécessité une préparation physique importante et pointue pour les cyclistes amateurs nordistes. L'objectif du challenge sportif est de valoriser la pratique de la bicyclette comme facteur de bien être dans la pure éthique sportive. La création et le maintien tout au long du parcours d'un esprit d'équipe et de cohésion qui lie l'ensemble des participants. Cinquante cyclistes amateurs ont réalisé l'exploit avec l'aide d'une logistique de quinze personnes pour un budget de 40 000€.

## Mise à l'honneur de 3 clubs sportifs

La municipalité a convié les associations sportives de football, Handball et Hockey pour la remise de récompenses faisant suite aux résultats exceptionnels obtenus lors de la saison écoulée. Les footballeurs U18 du SAQ ont été sacrés champion 1ère division Escaut et ont remporté la coupe de L'Escaut Allard. Le Handball club du Pays de Mormal a dominé le championnat honneur Départemental avec le meilleur buteur, Vincent Fayola (250 buts). La Fédération Française de Handball leur a également accordé le Label Bronze pour la saison 2014-2015. Et enfin, le Club de Hockey a engrangé les satisfactions, élu meilleur Club Jeune de France en mars dernier avec une victoire de l'équipe régionale pour le championnat salle régional 3.



Dimitri Abou El Hadda, Charles Andrisse, Thomas Bourgeois, Victorien Bal, Mathis Blas, Thomas Capon, Mathias Degrès, Valentin Delbruyere, Tom Delvallée, Eraldo Di Muzio, Hugo François, Lorris Grande, Maxime Grosbety, Pierre Grosbety, Camille Lemaître, Antoine Royer, Alexis Thenrez.



Mickaël Andouche, Wilfried Bevaire, Johann Blondeau, Benoit Dejardin, Yannick Dubray, Cédric Dubray, Nicolas Dupire, Vincent Fayola, Dominique Fillemotte, William Ledoux, Cyril Maliar, Julien Quittet, Pascal Legrand, Thomas Lelong.



Julien Hucleux, Thomas Distefano, Thibault Guidez, Jimmy Moity, Loic Weppe, Rémi Limelette, Florent Defossez, Stevens Bierque.

# Axelle DECLERCK : « La culture ne vaut que si elle est partagée par tous »



Axelle Declerck,
Adjointe à la culture

## Quelles surprises nous réserve la nouvelle saison culturelle?

Cette année, la saison culturelle sera riche et variée mais aussi gourmande! En témoigne le spectacle d'Opéra «Mozart Gourmand» ou encore la pièce de théâtre plein d'humour «A table». Nous avons fait le choix de mettre l'Opérette et l'Opéra à l'honneur, en espérant que les spectacles proposés puissent favoriser la découverte de ce genre par petits et grands. Les enfants auront une nouvelle fois de bonnes raisons de venir au théâtre, surtout en décembre où un grand concert est organisé à leur attention ainsi qu'un spectacle de comptine. Le spectacle de clôture de la saison précédente a rencontré un vif succès. Cette saison, nous voulons encore surprendre en proposant notamment à notre public un spectacle de musique et de danse celtique.

## Il y en a pour tous les goûts...

En effet, nous avons à cœur de satisfaire notre public, de l'élargir et de proposer des spectacles de tous genres. Notre objectif est que le Théâtre des 3 Chênes soit ouvert à tous et que chaque année, un public nombreux puisse venir y vivre de bons moments de détente. Les chiffres de fréquentation, en forte hausse la saison dernière (plus de 11 000 spectateurs, c'est exceptionnel!) sont pour nous la plus belle récompense de notre travail.

***«Les chiffres de fréquentation, en forte hausse la saison dernière...»***

## Vous avez innové cette année pour l'ouverture de saison 2016/2017 ?

Oui, nous avons voulu présenter notre programme culturel de façon dynamique et innovante. Nous avons présenté les spectacles à travers de grandes affiches et une mise en scène écrite par Claire Dumelz de la compagnie «Avec des Ailes» qui fut accompagnée sur scène par trois jeunes. Une belle occasion pour deux d'entre eux de découvrir le frisson de la scène! Notre politique culturelle est avant tout un travail d'équipe, et je tiens à remercier l'équipe du théâtre, le service culturel de la Mairie et l'équipe de la bibliothèque municipale, qui travaillent ensemble.




L'agenda culturel pour l'année 2016-2017





Une ouverture de saison, le 9 septembre 2016, originale et dynamique



Les acteurs d'un soir: Claire Dumelz, Zayna Dureux, Pierre Dumelz, Néo Masera, William Bleuse, Charles Ravaux et Adrien Dureux.

# L'Art au travers :
## le partage des fenêtres des habitants, un supplément d'âme dans notre ville

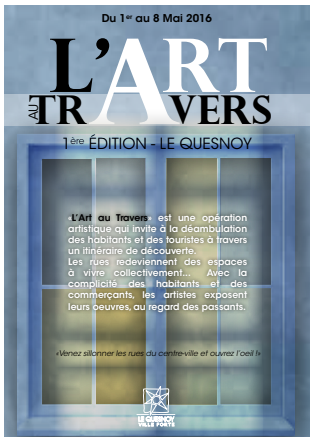

Affiche de la première édition

Comme vous avez pu l'observer, du 1er au 8 mai, certaines rues du centre-ville ont été métamorphosées le temps d'une semaine. Le principe, souvenez-vous, était d'impliquer les habitants et les commerçants dans un évènement culturel, en offrant leurs fenêtres et vitrines comme lieu d'exposition d'œuvres de peintres amateurs.

Compte-tenu du succès de l'opération, nous lançons la deuxième édition début mai. Cette deuxième année amènera des évolutions. Les vitrines et fenêtres accueilleront à la fois des toiles mais également des œuvres d'art, le circuit de découverte sera ouvert à d'autres rues et une participation des enfants à cet évènement est envisagée pour une ouverture culturelle au plus grand nombre.

Les artistes sont enthousiastes à l'idée de renouveler l'opération et d'autres à y participer, et nous espérons que les habitants auront la même envie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour plus de renseignements.

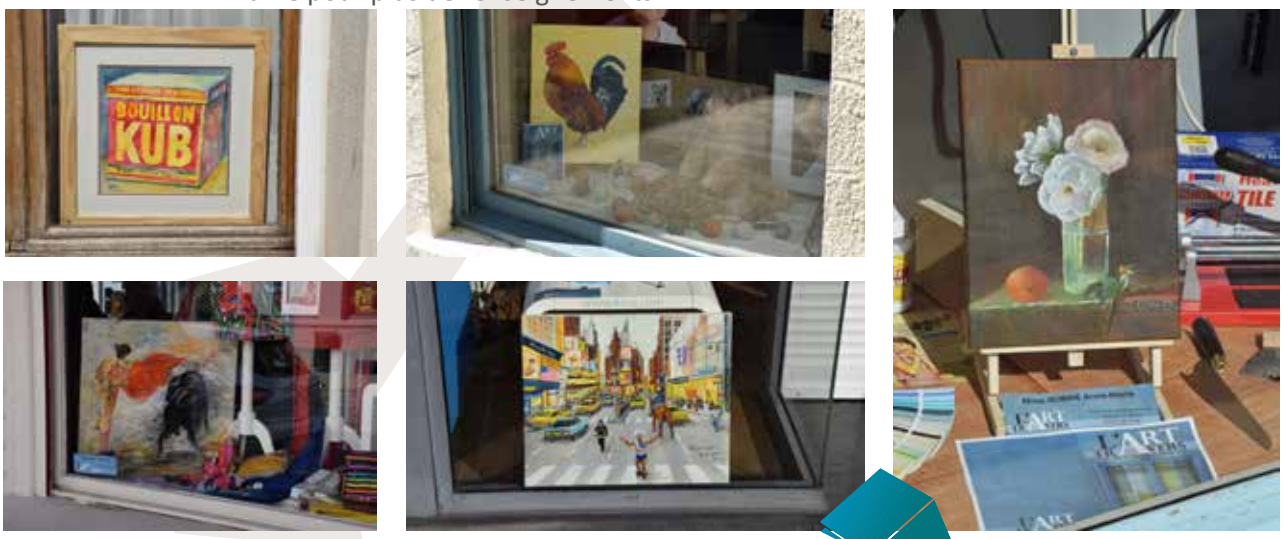

Quelques unes des vitrines mises à disposition des artistes durant l'opération.

# Les livres se font la malle: PARTICIPEZ NOMBREUX !


10 Val de Sambre et Pays de Mormal

**Une pyramide de livres qui vont bientôt se faire la malle**

La bibliothèque déjà adepte

## Soutenez la lecture, aidez-nous à la développer !

Dans le cadre du projet «Les livres se font la malle», la Commune du Quesnoy souhaite promouvoir la lecture et son accès au plus grand nombre en collectant vos livres afin de leur offrir une nouvelle vie.
Jusqu'au 14 octobre, venez déposer en mairie les livres dont vous n'avez plus usage et alimenter ainsi notre grande «pyramide».
A l'occasion de la traditionnelle bourse aux livres organisée par la Bibliothèque Municipale le dimanche 16 octobre 2016 de 10H à 18H, nous déposerons ensemble, et ce à partir de 11H, les ouvrages collectés dans des malles situées au cœur de la ville et lancerons collectivement cette belle initiative!
Ainsi, les livres mis à disposition généreusement dans ces malles permettront de donner le goût de la lecture...À charge des lecteurs de les remettre à leur tour en circulation après lecture et d'en déposer un en échange dans l'une ou l'autre des malles qui seront dispersées dans la ville.

# La Nouvelle-Zélande au Quesnoy

## L'AOTEA Youth Symphony



La New Zealand Youth Choir, chorale de très grande qualité, s'est produite le 7 juillet dernier au Théâtre des 3 Chênes. Profitant de leur tournée en Europe, ces 50 choristes sont arrivés de Prague avant de donner un concert à Notre-Dame de Paris. Huit jours plus tard, c'était au tour de l'AOTEA Youth Symphony, orchestre symphonique néo-zélandais de nous rendre visite. Ces jeunes de 14 à 25 ans venaient d'Arras avant de se produire à Versailles. Dans les deux cas, on note que ces ensembles ont souhaité se produire au Quesnoy, démontrant une fois de plus combien notre ville compte dans le cœur de nos amis Kiwis. En attendant la possible construction d'un hôtel Néo-Zélandais au Quesnoy, ces jeunes ont été logés chez l'habitant, majoritairement membres de l'association Le Quesnoy - Nouvelle-Zélande (voir photo bas de page).

La Nouvelle-Zélande nous apporte d'ores et déjà la fine fleur de sa musique, de sa jeunesse. Et demain, nous l'espérons davantage encore.



La New Zealand Youth Choir, le 7 juillet



Accueil officiel en mairie



Moment de recueillement émouvant au mémorial

*MERCI AUX QUERCITAINS, AUX MEMBRES DU CEI ET DE L'ASSOCIATION «LE QUESNOY-NOUVELLE-ZELANDE»*



Photo souvenir rassemblant les jeunes Néo-Zélandais et les familles quercitaines, avant le départ pour Paris.
50 familles ont hébergé nos amis kiwis.

## L'école de musique de l'Harmonie Municipale




Depuis 6 ans déjà, une école de musique a été créée au sein de l'harmonie municipale du Quesnoy. Cette école offre la possibilité, aux jeunes et aux adultes également, de suivre une formation théorique dès l'âge de 5 ans pour l'éveil musical et une formation instrumentale. Vous avez le choix parmi de nombreux instruments tels que la trompette, le bugle, le cornet, le hautbois, le saxophone, la clarinette, le trombone, le cor, la basse, la contre basse, la flûte et la guitare basse.

Pour tout renseignement :
M. Jean-Claude Lequeux
06.86.16.08.82
@ ecole@harmonie-lequesnoy.fr
www.harmonie-lequesnoy.fr

Votre enfant souhaite s'amuser en musique, alors venez l'inscrire, nous vous accueillons (Salle Albert Leferme).

**LE SAMEDI de 10H à 11H30**
(hors vacances scolaires)

## Le Quesnoy en Chanteur(s)

Des repères déjà célébres et des découvertes qui vont bientôt le devenir, « Le Quesnoy en Chanteur(s) », festival de chansons françaises organisé par la Ville du Quesnoy et TACET vous propose un savoureux mélange des genres.

**15.10.16 à 20H**



**Yves Jamait**

**19.10.16 à 20H**





**Romain Didier - Enzo Enzo**

**20.10.16 à 16H**



**Presque oui**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter l'agenda culturel 2016-2017, disponible en mairie

# Solidarité

## La navette communale : un nouveau service gratuit pour les personnes âgées isolées




Vous avez plus de 60 ans ? Vous souhaitez vous déplacer en ville ? Un service de navette desservant plusieurs lieux sur la commune est à votre disposition tous les mardis de 9H30 à 11H30.

Ce nouveau service expérimental est totalement GRATUIT.

Avec ses 9 places, parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite, ce véhicule effectue un trajet circulaire dans la Ville, partant du domicile et desservant ainsi une large partie du territoire communal.
Actuellement, les arrêts sont : le cimetière, le supermarché Match, la zone commerciale d'Intermarché, le centre-ville, le Centre Hospitalier et le centre Mormal.

Pour tout renseignement ou réservation contactez la mairie au 03.27.47.55.50

## Les ateliers informatiques gratuits: la mairie innove

Commencés en mai, des cours informatiques dispensés gratuitement par la commune aux personnes de plus de 60 ans ont d'ores et déjà conquis 28 personnes. Un vrai succès !

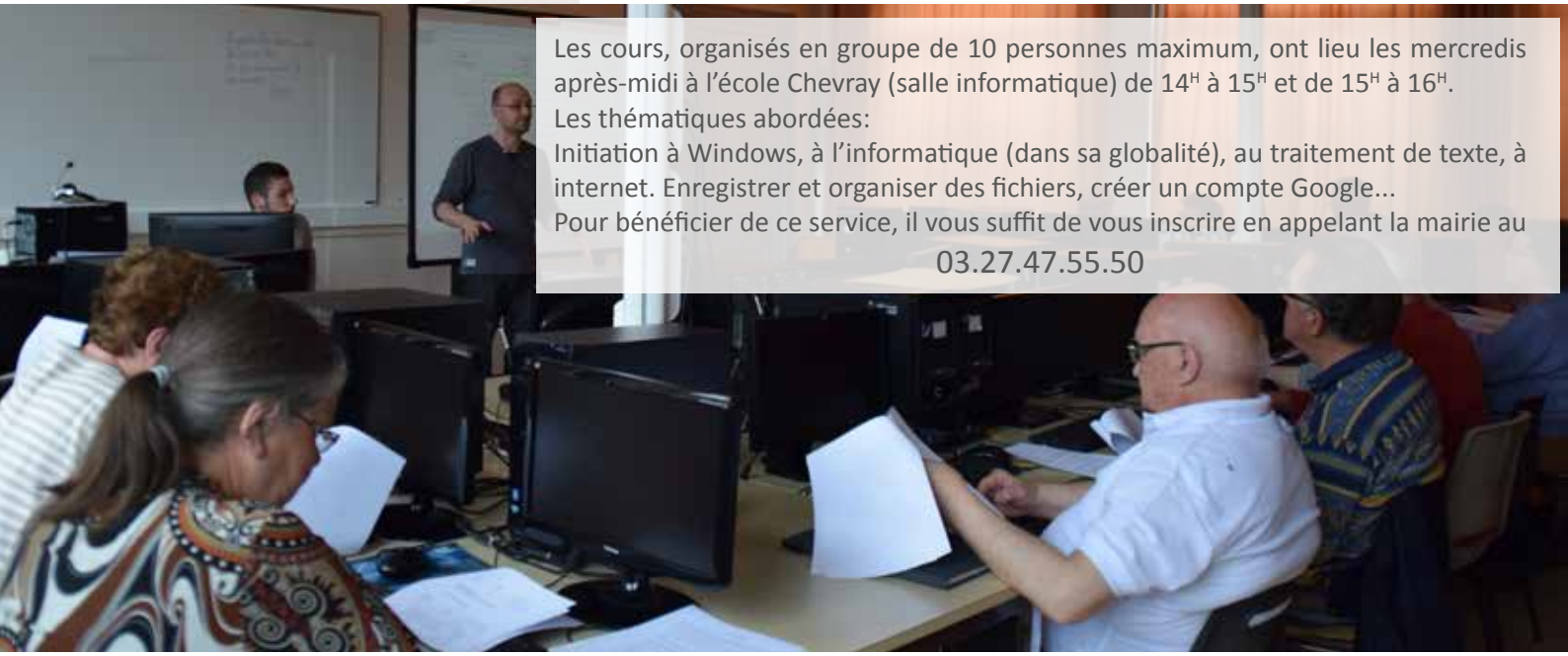

Les cours, organisés en groupe de 10 personnes maximum, ont lieu les mercredis après-midi à l'école Chevray (salle informatique) de 14H à 15H et de 15H à 16H.
Les thématiques abordées:
Initiation à Windows, à l'informatique (dans sa globalité), au traitement de texte, à internet. Enregistrer et organiser des fichiers, créer un compte Google...
Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de vous inscrire en appelant la mairie au 03.27.47.55.50

## La mutuelle groupée municipale rend du pouvoir d'achat aux Quercitains






Vous le savez à présent, la commune s'est engagée pour regrouper la demande de ses concitoyens et faire ainsi baisser les tarifs d'adhésion à une mutuelle performante. L'accès à la complémentaire santé pèse parfois très lourd sur le budget, et nombreuses sont les personnes âgées ou les familles qui ne peuvent plus adhérer à une mutuelle. La réunion publique de présentation de la Mutuelle JUST, retenue après appel d'offre, a rassemblé plus de cent Quercitains prouvant la pertinence de cette initiative. La Mutuelle JUST assure depuis le 8 juillet une permanence, et renseigne de manière personnalisée les Quercitains. Les tarifs ainsi obtenus peuvent être de 10% à 30% moins chers, selon la situation personnelle, et la garantie proposée peut s'avérer supérieure et plus facile à changer. Si vous souhaitez vous raccrocher à ce dispositif, c'est encore possible, mais ne tardez plus ! Il vous suffit de prendre rendez-vous pour la prochaine permanence de la Mutuelle JUST en mairie. Contact : 03 27 47 55 50 (mairie). Il vous est également possible de vous rendre directement en agence (avec un justificatif de votre domiciliation au Quesnoy), à Valenciennes ou Maubeuge. Vous pouvez retrouver le compte-rendu de la réunion publique qui s'est tenue le 22 juin dernier en mairie sur le site internet de la ville.

www.lequesnoyvilleforte.fr/ville-de-le-quesnoy/politique/permanences

## L'arrivée du Leader Intérim au Quesnoy :
## Une bonne nouvelle pour les demandeurs d'emploi


Val de Sambre et Pays de Mormal 11

**Leader intérim tient désormais une permanence tous les mercredis**

La commune a multiplié les contacts pour arriver à attirer une société d'intérim sur notre territoire. C'est chose faite depuis juin dernier, puisque la société Leader Intérim assure des permanences aux anciens ateliers municipaux.

Le mercredi de 8H30 à 12H
2, Boulevard Vauban à Le Quesnoy (anciens ateliers municipaux)
Tél: 03.27.57.57.41 (pour prendre rendez-vous)

Groupe Leader

# Solidarité



## La politique de la Ville crée l'entraide et la solidarité

**La santé est une priorité du contrat de ville 2015-2020. Le principal objectif reste de lutter contre les inégalités sociales de santé tout en la promouvant.**

A cet effet, depuis janvier 2016, la commune bénéficie de subventions de l'ARS et de l'État pour financer le poste d'un adulte-relais « médiateur santé ».
C'est ainsi que Dominique Delamette, médiatrice santé, informe, oriente et accompagne quotidiennement les Quercitains pour faciliter leur accès aux soins et aux droits, et organise de manière hebdomadaire des Ateliers Santé.

Dédiés à l'information et à la réalisation des projets collectifs, ces ateliers visent avant tout à accroître l'autonomie des personnes sur les questions de santé et de bien-être qui les concernent. Cette approche permet d'aborder la santé de chacun dans la proximité.
Afin de co-construire des projets avec et pour les habitants, un groupe Relais d'Informations Santé s'est formé. Appelé « Les Ambassadeurs de l'Espoir », ce groupe d'habitants diffuse des valeurs d'entraide, de solidarité, de partage et d'estime de soi.

Par ailleurs, ce collectif d'habitants s'investit dans la vie locale: participation aux ateliers Développement durable, mise en œuvre d'une sculpture de livres à l'occasion de l'inauguration « Les Livres se font la malle »…

Très prochainement, vous pourrez visualiser en images toutes ces actions sur leur page Facebook.

Les Ateliers Santé:
Adultes: lundi, mardi matin - en accès libre
mercredi et vendredi matin - sur inscription
Parent-Enfants: mercredi après-midi
(pendant les vacances scolaires)
Centre Lowendal

Dominique Delamette
06.47.57.60.77
d.delamette@lequesnoyvilleforte.fr

## Appel à projet MILD&CA

MILD &CA
Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
drogues.gouv.fr

Dans le cadre du plan départemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies, la commune a obtenu un financement de l'État pour mettre en place une action intitulée « Journées citoyennes ».
Ce projet, à destination des jeunes de 10 à 16 ans, aura pour principaux objectifs d'améliorer et de renforcer la prévention des addictions auprès des enfants et des jeunes et aussi de développer leurs connaissances et leurs compétences en matière de prévention des addictions et de prévention routière.
C'est un partenariat actif, mis en place sur l'année scolaire 2016/2017, entre tous les intervenants (Collège Eugène Thomas, Ecole Chevray, gendarmerie, association Prévention Routière, Valenciennes Hainaut Hockey Club, et le théâtre d'intervention du Point d'Accueil Oxygène) qui permettra cette coproduction de prévention de sécurité pour le bien être de tous les élèves.

## Lire et faire lire: la Ville partenaire de la Ligue de l'enseignement

Lire et faire lire est un programme national créé en 1999 coordonné par deux réseaux associatifs dont la Ligue de l'enseignement. Il ambitionne de sensibiliser les jeunes publics à la lecture en s'appuyant sur un réseau de bénévoles.



Les bénévoles sont âgés de 50 ans ou plus et se rendent dans les structures d'accueil pour offrir des séances de lecture aux enfants. Le lien intergénérationnel est ainsi au cœur de la démarche éducative, la lecture en devient, plus qu'un simple support, un temps social. Au Quesnoy, ces séances de lecture ont lieu tous les mercredis après-midi, au Théâtre des 3 Chênes et sont dédiées à tous les enfants entre 4 et 9 ans.



Vous souhaitez être bénévole pour Lire et Faire Lire ? Pour tout renseignement

Contact :

Francesca DHELLEMME - 03 20 14 55 13 - fdhellemme@ligue59.org - www.ligue59.org

## ESPOIR'OSE










Les Ambassadeurs de l'Espoir, encadrés par la Médiatrice Santé, ont réalisé des bustes artistiques. Ces ateliers de santé féminine avaient pour but de libérer la parole autour du cancer du sein. Par cette expression artistique, ce collectif d'habitantes, relais d'informations Santé auprès de la population, sensibilisent à leur tour les femmes du territoire à l'intérêt du dépistage du cancer du sein tout le mois d'octobre dans cadre d'Octobre Rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein. Leurs œuvres artistiques font l'objet d'une exposition collective intitulée «Espoir'Ose», dont une partie se trouve à l'UTPAS de Le Quesnoy du 3 au 18 octobre. Un prochain vernissage de l'ensemble de leurs créations clôturera l'année 2016.

# Le goût de vivre...

## Le concours de cuisine «À VOS TOQUES» avec Pépée le Mat.



Les trois gagnantes du concours accompagnées de Pépée le Mat, chroniqueuse cuisine à France Bleu Nord et Axelle Declerck



**Mᴱ ALDEBERT LA GRANDE GAGNANTE DE L'ÉDITION 2016**

Dans une ambiance chaleureuse et gourmande s'est déroulée le samedi 27 juin 2016 au pied du beffroi la deuxième édition du concours de cuisine organisée par la Bibliothèque Municipale et la Commune du Quesnoy.
Le jury présidé notamment par Madame le Maire et la chroniqueuse culinaire à France Bleu Nord Pépée Le Mat a finalement récompensé Madame Aldebert et sa fille, respectivement première et deuxième prix du concours.

Entre dégustations, découverte de produits du terroir et animations, le concours a généré une belle affluence et de nombreux retours positifs. Il sera reconduit l'année prochaine avec l'ambition de lui donner encore plus d'ampleur en sollicitant notamment les commerces et les entreprises locales.

### TIMBALE DE COURGETTES AUX HERBES ET FROMAGE ACCOMPAGNÉE D'UNE BROCHETTE D'ANDOUILLE ET PAIN D'ÉPICE CHÈVRE MIEL.



Les ingrédients :
- Fromage blanc et tome du lycée agricole.
- Courgettes du jardin
- Échalotes, estragon, cerfeuil, persil, ciboulette du jardin
- Andouille de Cambrai achetée chez Tellier
- Pain d'épice fait maison
- Miel d'Orsinval (récolté par son mari)
- Chèvre frais de Preux au Bois.

Description du plat :
- Petits dés de courgettes et échalotes revenus au beurre à la poêle et mélangés au fromage blanc, à la tome, aux herbes et assaisonnement.
- Andouille coupée en cubes et intercalée avec des tomates cerises en brochette.
- Pain d'épice coupé en cubes tartiné de chèvre frais et nappé par dessus de miel crémeux.

RECETTE GAGNANTE - RECETTE GAGNANTE

# A la rencontre de....

## Félix JUSZCZAK, jeune fleuriste talentueux



**Vous avez 19 ans, vous êtes un jeune fleuriste arrivé au Quesnoy depuis peu. Pourquoi avoir choisi Le Quesnoy ?**

J'ai choisi Le Quesnoy tout simplement parce que j'aime cette ville. J'ai effectué toute ma scolarité, de la maternelle au secondaire, dans les établissements scolaires de la Cité des Chênes. Travailler pour les Quercitains et les habitants des communes environnantes était pour moi une évidence. Choisir une ville plus grande n'était pas possible car ça n'était pas chez moi. Et cette ville me plaît pour sa beauté, tout simplement.

**Vous êtes extrêmement dynamique, notamment avec des vitrines qui changent en permanence. Expliquez nous comment vous est venue cette idée ?**

Je suis de nature dynamique, je n'aime pas la routine. En changeant de vitrines, mais aussi le mobilier et la déco, je me sens toujours dans un nouvel endroit, un nouvel univers. Pour vous donner un exemple, la peinture des murs a déjà changé 3 fois en 9 mois. L'innovation dans le commerce est primordial. Elle donne l'envie de pousser la porte ne serait-ce que pour jeter un œil et souvent le client ne repart pas les mains vides.

**Et l'avenir, pour vous c'est quoi ? Ouverture d'autres magasins ? Élargissement de votre activité ?**

C'est une très bonne question à laquelle je répondrai que pour le moment je me satisfais amplement d'avoir déjà ma propre boutique malgré mon jeune âge. Par contre, par la suite pourquoi ne pas m'agrandir pour ouvrir un second magasin et ainsi créer de l'emploi et faire découvrir ma passion à plus de gens. Il reste évident que mon «bébé» sera toujours mon premier magasin.

**Et justement concernant votre âge, vous êtes le plus jeune commerçant du Quesnoy, handicap ou avantage ?**

J'aurai envie de dire les deux. Car j'ai la confiance de beaucoup de monde mais mes idées sont aussi parfois loufoques. Lors de la demi-finale de la coupe de l'Euro, dès les résultats, j'ai fait une vitrine pour encourager les bleus pour la finale à 2H du matin.
Mon jeune âge me permet aussi de n'avoir peur de rien et d'être capable de tout: recouvrir une plage entière de fleurs ou encore accrocher des fleurs au plafond d'un château à 10m du sol.
















NATURE & POESIE
9, rue Casimir Fournier
59530 LE QUESNOY
03.27.32.34.78




Les jeunes pousses du hockey, font la fierté du club quercitain, «meilleur jeune club de France».

## Le Hockey Club élu meilleur Jeune Club de France en 2015

Installé dans le paysage sportif quercitain depuis deux ans, le club de hockey présidé par Julien Hucleux, est en pleine expansion. De 30 licenciés il est passé à une soixantaine actuellement, dont 50 jeunes de 8 à 12 ans. La convivialité, l'esprit de famille, un encadrement de qualité attirent la jeunesse quercitaine. Pour sa première participation en championnat régional 3, les seniors ont remporté le titre, un bel exploit pour les quercitains. Le club peut s'enorgueillir d'un nouveau titre, élu le 19 mars dernier par la fédération française de Hockey, «Meilleur jeune club de France 2015».



Les champions en régionale 3

La Municipalité tient à féliciter tous les membres du club et surtout les éducateurs sportifs, pour leur état d'esprit et leurs résultats, qui honorent la Ville du Quesnoy.
Vive le Hockey !



**LE QUESNOY HOCKEY CLUB**
Av. Léo Lagrange
59530 - Le Quesnoy
06.13.67.18.03
lequesnoyhockeyclub
@ lequesnoyhockeyclub

# Vie citoyenne et patriotique

## Quand le Conseil Municipal des Jeunes assiste au Conseil municipal





Les jeunes élus ont partagé les mêmes sujets que leurs aînés au Conseil municipal avant de se recueillir au monuments aux morts.

## L'Anzac Day



La cérémonie de l'Aube, le 20 avril, à 6 heures, a encore été un moment d'intense émotion.

## Un beau congrès des Anciens Combattants

Le 71ème congrès des ACPG-CATM-TOE et Veuves des arrondissements d'Avesnes-sur-helpe et Cambrai s'est tenu le 20 mars au Théâtre des 3 Chênes. Le congrès a été marqué par l'absence du Président d'arrondissement René Houillon, décédé quelques jours auparavant. L'assemblée lui a rendu un vibrant hommage. Les travaux se sont déroulés sous la présidence d'honneur de Michel Delcroix, Délégué Départemental.
Le Quesnoy soigne particulièrement le devoir de mémoire et encourage les jeunes générations à s'engager à leur manière pour le faire vivre à l'avenir.



Un magnifique rassemblement de drapeaux dans l'Hôtel de Ville le 20 mars dernier.

# A la découverte du ...

## Un potentiel de développement



Aurélien Marteau, adjoint au commerce et au tourisme et au camping municipal

Situés entre la ferme pédagogique et le verger conservatoire, les clients du camping du lac Vauban ont la chance de séjourner dans un cadre unique à proximité des remparts. Avec une équipe dynamique, motivée et disponible, les vacanciers peuvent ainsi profiter d'équipements de loisirs et sanitaires de qualité. Le camping est depuis juillet 2015 classé 3 étoiles.
Depuis deux ans, la municipalité a souhaité réaliser les investissements pour développer son chiffre d'affaires et réduire ses charges.
Dès 2014, le remplacement des compteurs électriques individuels pour plus de 1 400€ a permis de responsabiliser les campeurs et de diminuer les consommations. Le montant des factures d'électricité a ainsi baissé de 30% en moyenne. Prochainement, dans le même but, les compteurs individuels d'eau seront changés pour être individualisés.

Par ailleurs, le développement économique passe par une approche concurrentielle de cet équipement. C'est ainsi qu'en 2015, les tarifs du camping ont entièrement été revus en fonction de nos concurrents directs, afin de maintenir une attractivité pour nos clients. Le développement du chiffre d'affaires des 3 dernières années résulte d'un développement de l'offre sur la partie location de mobil home et la création et vente de nouveaux services (Wifi, laverie, nettoyage de mobil home...).

Les perspectives de développement économique du camping sont réelles. Il existe un véritable potentiel pour cet équipement idéalement situé au cœur d'un site touristique exceptionnel. Remparts, base de loisirs, commerces, Ferme pédagogique... Comment ne pas profiter du potentiel de demande d'hébergement à deux pas de nos atouts les plus emblématiques ?
Bien sur, il y a encore beaucoup à faire : par exemple, développer l'offre «passage» en s'ouvrant et en communiquant chez nos voisins les plus proches. Nous envisageons de toucher plus de camping-caristes belges ou néerlandais en étant référencés dans leurs guides. Et nous avons créé un nouveau site web afin d'avoir une vraie vitrine commerciale, avec un nouveau logo.

### UN CHIFFRE D'AFFAIRES en hausse sensible

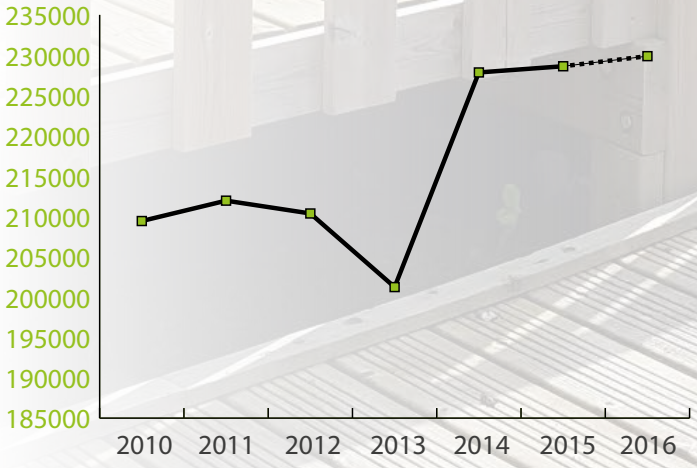


CAMPING MUNICIPAL ★★★ LAC VAUBAN LE QUESNOY

Le nouveau logo du camping contribuera à une meilleure communication.

CAMPING MUNICIPAL DU LAC VAUBAN
Chemin de Ghissignies - 59530 - LE QUESNOY
03.27.49.10.07

# Le Camping: un bout de paradis !



Patrick Delebecque (directeur), Aurore Harbonnier (régisseuse), Patrick Cossart (entretien), Bernard Bodquin (entretien), Linda Fostier (animatrice), Eric Delebecque (adjoint)

## ...camping municipal













Le camping municipal est une ville dans la ville. Un endroit hors du temps où se pressent d'avril à octobre de nombreux campeurs. L'ambiance camping, c'est la fête et la joie de vivre.

**MOBIL HOMES DERNIÈRE GÉNÉRATION**

**FIN 2016 8 MOBIL HOMES MUNICIPAUX**

**15 HECTARES 180 EMPLACEMENTS**

**WIFI SUR LA TOTALITÉ DU SITE**

# MARIAGES *TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR!*



M. GAGEZ - Me PETITBERGHIEN
16.04.2016



M. CIRIEZ - Me MASSON
16.04.2016



M. PIREZ - Me HUART
14.05.2016



M. DUCLOY - Me BASSEZ
11.06.2016



M. SPAHIJA - Me AMENHAR
21.05.2016



M. CAUDERLIER - Me PETIT
02.07.2016



M. BROTCORNE - Me CHATILLON
09.07.2016

*Félicitations également à*

M. HECQ - Me BOURLET
28.05.2016

M. MERLIN - Me SIMOENS
11.06.2016

M. LECUYER - Me RICHARD
18.06.2016

M. TOFFIN - Me RUVIO
25.06.2016

# BAPTÊMES *REPUBLICAINS*



Jorel
DEHOVE
16.04.2016



Martin
HORRER
07.05.2016



Lenny
BROTCORNE
09.07.2016



Peyton
MOREAUX
20.08.2016



Victoire et Sarah
HELBOIS
10.09.2016











# LA FÊTE DU LAIT 2016

La 27ème fête du lait au Quesnoy, organisée par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, a une fois encore connu un vif succès. Une mise en valeur de l'agriculture en Avesnois, que petits et grands ont savouré toute la journée.









# Les temps forts

## L'INAUGURATION DU PARKING SUZANNE NOEL

C'est le 24 septembre, que le parking attenant au nouveau collège s'est vu attribuer le nom de Suzanne Noël, pionnière de la chirurgie réparatrice pendant la guerre 14-18 et fondatrice du mouvement féminin Soroptimist



Le dévoilement de la plaque avec Mme Claudine Busin, Présidente du club Soroptimists Le Quesnoy.



Remise de cadeau par Mme Françoise Lathuille, Présidente nationale de l'Union Française des Soroptimist.






## LA JOURNÉE PORTES OUVERTES AU SDIS







Les portes ouvertes au SDIS NORD du Quesnoy a connu un vif succès. Le 10 septembre, animations, visites, manœuvres incendie, tout était mis en place pour recevoir petits et grands.





## ANIMATIONS POUR LES PETITS À LA FERME



« L'heure des p'tits loupiots », le 21 septembre dernier, s'est déroulée au cœur de LA FERME. Les petits ont pu après leur lecture donner à manger aux animaux et repartir avec de jolis souvenirs.











# BIMBERLOT 2016

Que serait Le Quesnoy sans sa fête carnavalesque de Bimberlot ? Une nouvelle fois, notre Pierrot a su réunir tous les Quercitains et Quercitaines dans un joyeux mélange de couleurs, de musiques et de rires.











# Les temps forts

## LA SEMAINE BLEUE

Ce mardi 4 octobre, dans le cadre de la semaine Bleue, qui met à l'honneur les retraités et les personnes de 65 ans et plus, a permis à une cinquantaine d'entre eux de visiter la fromagerie du lycée agricole et la ferme de Potelle, puis de déjeuner au lycée agricole, une première.









## LE CONCOURS DE CUISINE «À VOS TOQUES»

Une cuisine familiale et gourmande en plein air, voilà à quoi ressemblait le concours de cuisine, «À VOS TOQUES», du 25 juin, organisée par la bibliothèque municipale, avec pour invitée d'honneur et membre du jury, Pépée le Mat, chroniqueuse gastronomique pour la radio France Bleu Nord.







## LES NOCES D'OR



David Renaux accompagné des enfants de la chorale «Gamins Gamines» a su mettre en musique les noces d'or qui cette année encore ont récompensé des Quercitains pour la longévité de leur couple.

# Les temps forts










## L'OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Le 21 mai, les conseillers de quartier, le Conseil Municipal des Jeunes, les élus et les Quercitains se sont retrouvés pour nettoyer les remparts. Dans une ambiance conviviale et volontaire ce ne sont pas moins de 446kg de détritus qui ont été ramassés. Bravo à tous !

## LA FRAPPADINGUE

Une invasion, rien que ça ! Le 12 juin dernier la Cité des Chênes a une nouvelle fois accueilli des barjots dans une ambiance de folie.















## LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés, le 9 juin dernier, au Chalet de l'étang ou une après-midi chaleureuse et dansante au cœur de la Cité des Chênes.



# Les temps forts







## LA FÊTE DES VOISINS

Que ce soit sous forme de goûter des voisins ou fête des voisins, les quercitains ont su se réunir et profiter d'un moment de partage au travers des différents quartiers de la ville.



## LA FÊTE DE LA FRAISE

Le 28 mai, la Fête de la Fraise a envahit la place Leclerc pour le plaisir des papilles. Bravo à notre petite gagnante (cf photo 2), qui s'est vu remettre son poids en fraises.





Photo 2



## LA FÊTE DES MÈRES









Le 28 mai, les mamans étaient mises à l'honneur au Théâtre des 3 Chênes. Les enfants dans 3 styles différents (chant, danse classique et zumba) ont su donner d'eux mêmes pour la plus grande joie des mamans présentes.

# Hommage

## Hommage à M. Michel GUYOT



Michel Guyot est entré au Conseil Municipal en 1995, il fut de 1995 à 2001 Adjoint aux écoles, 2001 à 2005 et de 2008 à 2014, Adjoint aux finances. Michel Guyot était par ailleurs très investi dans la vie associative. Président du Club de foot Quercitain, du Comité Bimberlot, du Comité des Parents d'élèves du Collège E. Thomas, trésorier du District Escaut de Football. Il était encore Vice-Président du VAFC amateur, lorsqu'il nous a quittés en ce début d'automne.

## Hommage à Me Catherine KLUR, Conseillère Municipale



Catherine Klur siégeait au conseil Municipal depuis 1995. Elle fût adjointe aux affaires scolaires de 2001 à 2014.
Pour son engagement, pour sa ténacité lors de son combat contre la maladie, nous souhaitions lui rendre hommage.

## Hommage à M. André MARTINUZZI



André Martinuzzi est entré au Conseil Municipal en 1997, il fut de 1983 à 1995 Adjoint aux écoles, de 1995 à 2001, Adjoint à la culture et à la communication et de 2008 à 2014, Conseiller Municipal. Il fut également, au cours de ses mandats, le Conseiller municipal désigné pour assister aux commissions d'accessibilité et de sécurité dans les bâtiments recevant du public.

## Installation d'un nouveau Conseiller Municipal: bienvenue à Jérôme Colpin



Lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2016, Monsieur Jérôme Colpin, venant immédiatement après le dernier élu de la liste «Le Quesnoy, au Cœur» a été installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal.
Monsieur Jérôme Colpin fait désormais partie des commissions suivantes:
- Culture
- Communication
- Affaires scolaires/enfance/Petite enfance
- Affaires Générales, Gestion des Ressources Humaines, Sécurité Publique, Sécurité Routière, Service à l'usager, Manifestations Patriotiques

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

# Pour vous aider

## Les permanences

### ADIL

Crise du logement, marchands de sommeil, logements insalubres, loyers impayés, mais aussi les questions liées à l'accès à la propriété, la copropriété, l'amélioration de l'habitat : autant d'enjeux qui doivent amener la municipalité à dresser une liste exhaustive des dysfonctionnements et des domaines dans lesquels nous devons agir. Et c'est précisément pour ces raisons que la Ville a missionné l'Agence Départementale d'Information pour le Logement (ADIL) du Nord pour tenir une permanence d'information. Que vous soyez locataire ou propriétaire, un conseiller juriste se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions liées au logement et à l'habitat. Les informations données aux usagers seront complètes, neutres, personnalisées et gratuites.

ADIL / AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Tenue des permanences:
chaque 3ème **lundi** du mois de **14H à 17H en Mairie** et uniquement **sur rendez-vous** au **03.27.47.55.50**

### Le conciliateur de justice

Un **conciliateur de justice** vous aidera gratuitement à trouver des solutions aux différents problèmes de la vie quotidienne, que ce soit un problème de voisinage, un litige de la consommation, un différend entre propriétaires et locataires ou de locataires entre eux, malfaçons de travaux.....

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tenue des permanences :
chaque **3ème mardi** du mois de **14H à 16H** en **Mairie** uniquement sur rendez-vous au **03.27.47.55.50**

### Permanence du CLADJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Dans le cadre du développement social du territoire, l'association Prim'toit organise une permanence hebdomadaire afin de répondre à un besoin spécifique de logement et d'accompagnement des jeunes adultes dans leur processus d'autonomie.

Prim'toit
TREMPLIN POUR RÉUSSIR

Permanences en Mairie sans rendez-vous tout les jeudis de 13H à 17H

### Agence Leader Intérim

Vous recherchez un emploi ? Contactez Leader Intérim, première agence de travail temporaire installée à Le Quesnoy depuis quelques mois. Ils peuvent désormais vous accueillir:

Groupe Leader

Le mercredi de 8H30 à 12H, 2 Boulevard Vauban à Le Quesnoy (anciens ateliers municipaux)
Pour une meilleure écoute contactez le 03.27.57.57.41 afin de fixer votre rendez-vous.

# Infos urbanisme

## Les autorisations d'urbanisme

Vous avez pour projet de construire, démolir, ou de faire des travaux chez vous? Ces projets sont soumis à des autorisations administratives que vous devez impérativement obtenir avant de commencer les travaux.

En effet, vos travaux doivent répondre à des règles précises, qui sont inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme de Le Quesnoy. En fonction de la zone dans lequel se situe votre projet, un règlement correspondant existe et vous devez vous y conformer. Vous pouvez venir consulter le plan de zonage et le règlement en mairie.

Les différentes autorisations administratives, qu'il est nécessaire d'obtenir avant de réaliser vos travaux, servent à vérifier la conformité de votre projet avec ces règles. Il existe plusieurs types d'autorisations en fonction de l'importance et de la localisation de votre projet.

## La déclaration préalable de travaux :

Vous souhaitez:
- construire un bâtiment d'une surface comprise entre 5m² et 20m² ou inférieure à 40m² lorsqu'il s'agit d'une extension,
- ériger une clôture,
- construire une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100m²,
- faire des travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, changement de couleur de peinture pour la façade, refaire la toiture),
- faire des travaux de ravalement de façade dans le périmètre des abords d'un Monument Historique,
- changer la destination d'un local (transformer un local commercial en local d'habitation par exemple).



Vous devez déposer en mairie une déclaration préalable de travaux en 4 exemplaires ou en 5 si votre projet se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques. Il s'agit d'un document à remplir (Cerfa 13703*05) avec en appui quelques pièces permettant de détailler votre projet. Le délai d'instruction est d'un seul mois, deux si vous vous situez dans le périmètre des abords d'un Monument Historique (cf. page suivante).

## Le permis de démolir :



Un permis de démolir est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques. Le délai d'instruction est de 2 mois ou de 4 mois dans le périmètre.

Vous devez obtenir cette autorisation si il n'y a pas de projet de reconstruction par la suite. Dans le cas contraire, le permis de démolir peut être intégré à la demande de permis de construire.

## Le permis de construire :



Il existe deux types de permis de construire : le permis de construire et d'aménager (pour les projets importants type lotissement) et le permis de construire pour les maisons individuelles.

Pour les petits projets, un permis de construire est exigé:
- si vous souhaitez construire un bâtiment isolé de plus de 20 m²
- dans le cas d'une extension, si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

Vous devez déposer en mairie un permis de construire en 4 exemplaires ou en 5 si votre projet se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques.

# Le périmètre des abords des Monuments Historiques et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

Le périmètre des abords des Monuments Historiques est en fait un cercle d'un rayon de 500 mètres autour d'un Monument Historique. Du fait de l'existence de ses remparts, la Ville de Le Quesnoy est quasiment couverte en totalité par ce périmètre.

Cela implique que l'Architecte de Bâtiments de France doive émettre un avis sur l'ensemble des autorisations d'urbanisme concernant les projets situés dans ce périmètre. Son rôle est de veiller au respect de la réglementation applicable dans les espaces protégés en s'assurant de la conformité des projets particuliers à ces dispositions, et en délivrant des avis en application des codes du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. C'est un agent des services déconcentrés du Ministère de la Culture et de la Communication.

On ne peut déroger à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Ainsi, il tient des permanences régulières en mairie (tous les mois) pour recevoir les personnes désireuses de réaliser un projet afin de les conseiller et de les orienter. Il est vivement recommandé de rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France pour lui exposer votre projet avant le dépôt d'une demande d'autorisation, cela peut éviter de mauvaises surprises et permettre l'aboutissement de votre projet dans les meilleurs délais. Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous adresser à la mairie.



En rouge, le périmètre au sein duquel l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

En cas de doute sur la déclaration à effectuer concernant votre projet ou pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre en mairie ou à téléphoner au 03.27.47.55.50 pour joindre le service urbanisme.

# Tribune des groupes



Une équipe soudée et toujours motivée, pour vous servir et servir notre ville. Son leitmotiv : travailler, respecter chacun, faire bouger notre belle ville.

Les membres du groupe majoritaire, de gauche à droite : Marie-Sophie Lesne, Amar Gouga, Yves-André Berquet, Pierre Boniface, Jean-François Petitberghien, Anne-Marie Dubrunfaut, Bernadette Plichon, Gérard Bertinchamps, Denis Lefebvre, Axelle Declerck, Élèna Sarazin, Amélie Demeyer, Fabrice Dureux, Martine Leclercq, Monique Selvez, Frédéric Devillers, Dorothée Pottiez, Sonia Degraeve, Aurélien Marteau, Daniel Zduniak, Delphine Aubin.

A quelques semaines de la rentrée scolaire, l'opposition municipale quercitaine tient à saluer la qualité de la réalisation du Département du Nord qui vient de mettre un nouveau collège à la disposition de l'ensemble de la communauté éducative.

Cette réussite résulte notamment du travail que nous avions accompli durant le précédent mandat en association avec l'ancien exécutif départemental pour trouver les terrains, les acquérir, les mettre en état d'accueillir cet établissement, concevoir son organisation etc.

Il en va de même non loin de là pour le pôle d'échanges de la gare et son nouveau parking, qui vient de recevoir le nom de Mme Suzanne Noël : là encore, il s'agit de l'heureux aboutissement d'un projet que nous avions mis sur de bons rails et qui a été mené à bien par l'actuelle municipalité.

Le Quesnoy se voit là doté de nouveaux équipements modernes en phase avec des enjeux plus que jamais actuels : l'éducation et la mobilité. Nous sommes très heureux d'y avoir pris part.

Les Conseillers Municipaux d'opposition PS-PC et Républicains de progrès

La rentrée est engagée, après une saison municipale dense. Retours :
La commission urbanisme de la Ville du Quesnoy s'est réunie le 11 juillet. Présidée par Mme Le Maire, elle rassemble 10 élus dont 7 de la majorité. Hélas, l'ordre du jour (PLU, projets de logements, sort de nos arbres) n'a pas suscité l'enthousiasme…nous étions 2, Mme le Maire et moi-même ! Réfléchir, approfondir et discuter avant de décider, paraît pourtant être une saine façon de faire vivre la démocratie au sein d'une Municipalité… regrets ! J'y ai rappelé l'enjeu de trouver une solution pour éviter au nouveau collège de tourner le dos au centre-ville: l'étude d'une liaison douce (piétons, vélos) depuis la Gare vers la porte faurœulx, pourrait être une alternative. Cette demande n'est pas neuve mais sans réponse pour l'instant.
Après 2 années de mise en œuvre du «contrat de ville», la création du Conseil citoyen tarde. Réduire les inégalités est l'affaire de tous ; il est nécessaire que Nous, la puissance publique,parvenions à dépasser la posture du « faire seul » -ou « faire-faire »en déléguant au privé-, en développant celle du « faire avec ».Mettre en mouvement les acteurs du territoire et des citoyens, en les impliquant sur des problématiques communes, est réellement un facteur de réussite pour impulser une dynamique d'innovation territoriale. Pourquoi s'en priver au Quesnoy ?

Pour la liste «Le Quesnoy, c'est vous, c'est nous!»
Elisabeth GRUSON, conseillère municipale
Le blog d'Elisabeth Gruson - FB/Le Quesnoy 2014-2020 - mouvcitoyen@outlook.fr

## CONTACTS

**Mairie Le Quesnoy**
Rue Maréchal Joffre
59530 Le Quesnoy
03.27.47.55.50
@ Contact@lequesnoyvilleforte.fr

**Secrétariat de Mme le Maire**
Lise Duneufjardin
03.27.47.55.52
@ l.duneufjardin@lequesnoyvilleforte.fr

**Le Conseil Municipal**
@ contact-municipalite@lequesnoyvilleforte.fr

**Le service Politique de la ville**
Marlène Lacourt
03.27.47.55.50
@ m.lacourt@lequesnoyvilleforte.fr

**Le service urbanisme**
Clément Carlier
03.27.47.55.54
@ c.carlier@lequesnoyvilleforte.fr

**Le service jeunesse**
Céline Marcho
03.27.47.55.50
@ c.marcho@lequesnoyvilleforte.fr

**Le service culturel**
Christophe Bethegnies
03.27.28.78.20
@ service.culturel@lequesnoyvilleforte.fr

**Bibliothèque municipale**
33, rue Jean Jaurès - 59530 Le Quesnoy
03.27.51.57.40
@ bmlequesnoy@yahoo.fr

**Office de Tourisme**
1, rue du Maréchal Joffre - 59530 Le Quesnoy
03.27.20.54.70
@ contact.tourismelequesnoy@gmail.com

**Le service communication**
Jérôme Kielbasiewicz
03.27.47.55.50
@ jerom.kiel@gmail.com

**Secrétariat des services techniques**
Amandine Zilinski
03.27.27.62.80
@ ateliers-municipaux-lequesnoy@orange.fr

**ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
Période du 4 au 25 juillet et du 5 au 22 Août
Infos et inscription
03.27.09.04.67

## HORAIRES

**Mairie**
Lundi à vendredi : 10H00 - 16H00
Samedi : 10H30 - 12H00
**Demande de passeport (rendez-vous uniquement)**
Lundi et mardi : 10H00 - 13H00
Mercredi et jeudi : 13H00 - 15H30
Vendredi : 13H00 - 15H00
Samedi : 9H00 - 10H00
**Service Jeunesse**
Lundi, mardi et jeudi : 13H30 - 15H30
**Service culturel**
Lundi à vendredi : 9H00 - 12H .14H - 17H
Samedi : 9H00 - 12H .14H - 16H
**Bibliothèque municipale**
Mardi : 14H00 - 18H
Mercredi : 9H00 - 12H 14H - 19H
Vendredi : 9H00 - 12H 15H - 18H
Samedi : 9H00 - 12H 14H - 19H

## LES PERMANENCES

**Marie-Sophie Lesne** ..... mardi : 18H - 19H
*ou sur rendez-vous*

**Delphine Aubin** ..... mercredi : 18H - 19H
**Daniel Zduniak** ..... mardi : 16H - 17H
*sur rendez-vous*

**Yves-André Berquet** ..... mardi : 10H - 11H
**Bernadette Plichon** ..... jeudi : 10H - 11H
**Amar Gouga** ..... jeudi : 15H - 16H
**Axelle Declerck** ..... vendredi : 11H - 12H
**Aurélien Marteau** ..... mercredi : 18H - 19H
**Sonia Degraeve** ..... mardi : 18H - 19H

**UN PROBLÈME, UNE ANOMALIE, UN DÉSORDRE ?**

**LES SERVICES TECHNIQUES SONT À VOTRE ÉCOUTE.**

Amandine ZILINSKI
**03.27.27.62.80**

**SECRETARIAT.STLEQUESNOY@GMAIL.COM**

La façade rénovée de






l'école

# CHEVRAY



